



Voyages
Penning₂₀₂₀
MARCHAND DE VOYAGES DEPUIS 1946
VOYAGES ORGANISÉS EN **AUTOCAR** ET EN **AVION**



K **KARAQUILLOS**
BOWLING - BRASSERIE - PETITE RESTAURATION



Tél 063/44.61.81
Rue de la Gare, 32, 6740 Ste-Marie/s/Semois



Les Jardins de
VIRGINIE
Prêt-à-porter féminin

rue de la Roche 4 - 6760 Virton
Tél.: 063 57 66 82
e-mail: virginieandre66@yahoo.fr

La Chrysalide
Hôtel *** - Restaurant

30 rue du Moulin, 6740 Etalle
063 45 51 41
contact@hotel-chrysalide.be



COVALUX
TOUT POUR L'AUTO & L'INDUSTRIE



- ▲ Charpente
- ▲ Zinguerie
- ▲ Couverture
- ▲ Bardage
- ▲ Tubage cheminée

► **TOITURES DRON SPRL**
Pont Charreau 3 - 6813 Termes - Chiny
Tél. 061 32 95 94 - ymdron@skynet.be
www.toitures-dron.be




BIJOUTERIE
DERMENG

Rue de la Roche 6 6760 VIRTON
Tél. 063/57.73.75
www.dermeng.be

Eaux Vins Mille Saveurs

Cave à vins & Epicerie fine

23 Grand Rue, F-54260 Epiez-Sur-Chiers
Tél: 0(033)3 82 23 98 82
Eaux-vins-mille-saveurs@orange.fr



T. 063 58 29 03
10, rue de Dampicourt
6762 Saint-Mard
www.garagedelastation.be

La Romanette



Rue Grande, 3, B-6767 **TORGNY** (Rouvroy)
Tél.: 0032 (0)63 57.79.58 - Email : romanette.torgny.2@gmail.com
www.romanette.be

EUROVIANDE



CHEZ.LA.FILLE.DU.BOUCHER

Place Georges Lorand 3
B-6760 VIRTON
Tél. : 063/57.88.70

Optic Malfroid 

Tél. : 0032 (0)63 57 89 36
Mail : optic.malfroid@gmail.com
5, rue Docteur Jeanty - 6760 Virton

Bitaine

Boulangerie - Pâtisserie - Sandwiches

commandez sur www.bitaine.be

Virton - St Léger - Halanzy - Messancy - Vance - Tintigny



Guy MARECHAL SPRL
ASSURANCES TOUTES BRANCHES
TOUTES COMPAGNIES

TINTIGNY - NEUFCHATEAU

marchalguy@skynet.be **0495/539505**



LAISSEZ-NOUS VOUS INSPIRER...

Parce que nous sommes tous différents, nous voyageons tous différemment.

Cette brochure a pour but de répondre à tous les goûts en terme d'évasion.

Pour 2020, vous y trouverez de nombreuses nouveautés. Laissez-vous tenter par des vacances différentes !

De la découverte d'un pays, d'une région, d'une ville,...

Pour les adeptes de long-courriers, un superbe circuit à la découverte du Pérou et de ses trésors.

Pour les amateurs de sport ; un city-trip pour assister à un match de foot ou des randonnées dans le Parc de la Vanoise.

Pour les accros aux vacances actives ; un voyage plus tonique encadré par un super coach à Fuerteventura pour se remettre en mouvement et réapprendre à manger sainement.

Sans oublier les voyages plus relaxes, un nouveau séjour Thalasso à Quiberon en séjour libre en autocar. 2 voyages en avion « cultu-relaxe » vous sont proposés cette année en Corse et au Portugal.

Les fans de croisières seront également ravis par notre croisière sur le Douro où vignes en terrasses, villages typiques, quintas se dévoilent au fil des jours.

Le charme et l'authenticité de l'Italie et de la Provence sont des valeurs sûres et garantiront un voyage rempli de découvertes.

Le Puy du Fou, véritable succès depuis plusieurs années est le rendez-vous des familles.

Pour nos clients en autocar, un ramassage est toujours bien prévu au départ de notre région.

Vous hésitez ? Ça se comprend ! Vous avez besoin de conseils ? Nous vous invitons à pousser la porte de notre agence à VIRTON. Notre équipe vous orientera avec plaisir.

A l'agence, c'est là que vos vacances commencent...

En réservant avant
le 31 janvier 2020,
vous bénéficiez
d'une réduction de
25€/pers
pour chaque voyage
dans la brochure*

* excepté la Saint-Vincent Tournante,
City-trip à Madrid, croisière sur le Douro

France - Sophie - Sandrine
Johane - Jean-Luc Penning - Barbara





NOS DESTINATIONS 2020

	DATES	PAGES
 1 LA ST VINCENT TOURNANTE À GEVREY-CHAMBERTIN	du 24 au 26 janvier	5
2 L'ILE DE RÉ EN CHARENTE MARITIME	du 24 au 30 avril	6-7
3 SÉJOUR RANDONNÉES AU PARC DE LA VANOISE	du 30 mai au 06 juin	8-9
4 SÉJOUR THALASSO À QUIBERON	du 02 au 08 juin	10-11
5 ITALIE : CIRCUIT AU LAC DE GARDE – VÉRONE – VENISE	du 10 au 18 juillet	12-13
6 PUY-DU-FOU	du 12 au 16 août	14-15
7 PROVENCE - VAUCLUSE - LUBÉRON	du 31 août au 06 septembre	16-17
8 ALSACE ET FÔRET NOIRE	du 31 octobre au 03 novembre	18-19
 9 MATCH DE FOOT À MADRID	du 08 au 11 mai	21
10 CORSE EN CULTU-RELAXE	du 27 juin au 04 juillet	22-23
11 PORTUGAL : CROISIÈRE SUR LE DOURO	du 06 au 13 septembre	24-25
12 PORTUGAL : L'ALGARVE EN CULTU-RELAXE	du 16 au 23 septembre	26-27
13 LE PÉROU	02 au 13 octobre	28-29
14 FUERTEVENTURA DANS LES ÎLES CANARIES : SÉJOUR REMISE EN MOUVEMENT	du 03 au 10 octobre	30-31
15 SÉNÉGAL : HÔTEL CASA COCO	du 01 janvier au 30 juin du 15 octobre au 31 décembre	32

ETS DAUNE-HABARU SA




DRINK-MARKET
CAVE VOÛTÉE CLIMATISÉE « LE PARADIS DU VIN »
VOTRE PARTENAIRE HORECA-BANQUETS-MANIFESTATIONS

Votre spécialiste boissons

En Belgique: Zoning du Magenot
Rue de Hertanchamp, 3
B-6740 SAINTE-MARIE/s/SEMOIS
Tél.: 063/45.00.45 - Fax: 063/45.65.00
E-mail: daune.habaru@skynet.be

En France: rue Noble, 6 - F-55600 MONTMEDY
Tél./Fax: 0033/329.80.09.94
E-mail: daune.habaru@orange.fr

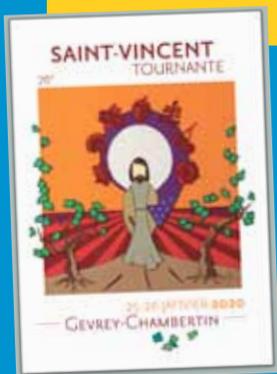
www.daune-habaru.com



SAINT-VINCENT TOURNANTE À GEVREY-CHAMBERTIN

du 24 au 26 janvier 2020

Logement à Beaune *Hôtel Henry* II****



La Saint-Vincent tournante est une fête viticole célébrée tous les ans en Bourgogne, chaque dernier week-end du mois de janvier.

Chaque année, la statue de Saint Vincent s'échange au sein des villages viticoles de Bourgogne.

Une fête bien ancrée dans les traditions bourguignonnes.

Connaissez-vous ses origines et savez-vous comment elle se déroule ?

Saint-Vincent est le saint patron des vigneron. Il serait, selon la légende, à l'origine de la taille des vignes.

Pour célébrer le patron des vigneron, une appellation viticole en invite d'autres.

A cette occasion, le ou les villages qui organisent les festivités sont décorés avec beaucoup d'imagination et des stands permettent de goûter différents crus... avec modération.

Cette grande fête viticole attire tous les ans des milliers de visiteurs.



VOTRE PROGRAMME :

Jour 1 : vendredi 24 janvier 2020

Départ de Belgique début d'après-midi.

Arrivée à Beaune vers 19h00.

Installation à l'hôtel.

Souper au restaurant Le Caveau des Arches à Beaune.

Logement à l'hôtel.

Jour 2 : samedi 25 janvier 2020

Petit déjeuner à l'hôtel.

1^{ère} option : Départ pour Gevrey-Chambertin.

Journée libre – Repas de midi libre.

2^{ème} option : Journée libre à Beaune (repas de midi libre également).

Notre autocar vous dépose le matin et vous reprend en fin de journée.

Souper et logement à l'hôtel.

Jour 3 : dimanche 26 janvier 2020

Petit déjeuner à l'hôtel.

Matinée : Visite et dégustation à la Grande Cave de Vougeot.

Dîner dans un bon restaurant bourguignon.

Retour vers la Belgique. Arrivée prévue vers 20h00.

PRIX : 380 €/PERS

CE PRIX COMPREND :

- le voyage en autocar 3***
- le logement en hôtel 4**** à Beaune
- 3 repas bourguignons
- visite d'une cave et dégustation

LES FRAIS À PRÉVOIR :

- les boissons
- le supplément en chambre individuelle (si disponible) : + 100 €
- l'assurance annulation et assistance : 7 % + 3 € de frais de dossier (minimum 25 €/pers.)

(Le programme est sous réserve de changements indépendants de notre volonté)





SEJOUR EXTRAORDINAIRE
LA CHARENTE MARITIME
ILE DE RÉ

du 24 au 30 avril 2020

Séjour à l'Hôtel-restaurant et Spa *Plaisir* * * * *

Ile de Ré : Perle de la Charente Maritime, ce petit bout de terre en finesse et délicatesse où il fait bon de vivre. Située au large de l'Atlantique, reliée à La Rochelle par un pont de 2,9 km, Ré la blonde, s'étire sur 30 km de long pour 5 km dans sa plus grande largeur.

L'Ile de Ré, riche en culture et patrimoine se dévoile dans son intimité, à chaque saison.

89 km² de nature préservée où l'on se déplace beaucoup à vélo, sur plus de 150 km de pistes.

.....
Votre Hôtel-restaurant et Spa de charme : *Plaisir* * * * *

Entre plage et Pinède sur l'Ile de Ré

A 150 m de la plage, bordé de la pinède et à 900 m du centre du village du Bois-Plage-en-Ré, se trouve ce refuge paisible où piscine chauffée, spa et gastronomie créent un cadre parfait pour une superbe relaxation.

Ses chambres d'hôtels de plain-pied, tout confort, sont entièrement équipées avec climatisation, wifi gratuit, terrasse privée clos de murs, literie haut de gamme.





VOTRE PROGRAMME :

Jour 1 : Vendredi 24 avril 2020

Départ de votre région tôt le matin.

Itinéraire : Reims – Paris – Orléans (dîner compris) – Tours – Poitiers – Ile de Ré

Apéritif de bienvenue et ses amuse-bouches. Répartition des bagages et attribution des chambres par le personnel de maison. Souper gastronomique au restaurant de l'hôtel.

Jour 2 : Samedi 25 avril 2020

Petit-déjeuner.

En route pour Loix. Visite des marais salants et dégustation des plantes de marée. Ensuite, direction Saint-Martin de Ré. Dîner sur le port. Visite avec guide conférencier autour du port, village et fortification UNESCO. Temps libre et shopping. Retour à l'hôtel. Souper gastronomique.

Jour 3 : Dimanche 26 avril 2020

Petit-déjeuner.

Direction Marennes d'Oléron. Découverte et dégustation des fameuses huîtres.

Apprentissage de leur ouverture et de la cuisine de l'huître chaude ! Dîner à l'extérieur.

Balade en vélorail (4 par vélo) 12 personnes.

Tour entre les villages de Saint-André-de-Lidon et Cozes. Souper à l'hôtel.

Jour 4 : Lundi 27 avril 2020

Petit déjeuner. La Flotte en Ré.

Visite avec guide conférencier autour du port, village et marché. Temps libre.

Ensuite direction Saint-Clément des Baleines. Dîner au pied du phare.

Ascension (si vous le désirez !) du phare des baleines (257 marches...)

Souper à l'hôtel.

Jour 5 : Mardi 28 avril 2020

Petit-déjeuner. Direction vers la Cave Vinicole. Visite des Chais et dégustation des Pineaux, Vins et Cognac de Ré. Dîner sur le port de La Rochelle.

Visite insolite de La Rochelle. Temps libre et shopping. Souper à l'hôtel.

Jour 6 : Mercredi 29 avril 2020

Petit-déjeuner. En route pour Saint-Martin en Ré. Embarquement pour l'île d'Aix

Passage par Fort Boyard. Balade santé autour des plantes du littoral. Apprentissage et dégustation des plantes comestibles. Dîner. Après-midi : Visite libre. Embarquement pour Fouras. Souper à l'hôtel.

Jour 7 : Jeudi 30 avril 2020

Petit-déjeuner (assez tôt). Déjà le retour. Itinéraire identique à celui de l'aller.

Dîner (compris) aux environs d'Orléans. Arrivée prévue en Belgique vers 20H30.

PRIX : 1375 €/PERS.

CE PRIX COMPREND :

- le voyage en autocar
- les repas de midi en cours de route à l'aller et au retour
- le logement à l'hôtel Plaisir
- la pension complète avec vin à table (à discrétion) du J1 soir au J7 matin
- les excursions mentionnées dans le programme

LES FRAIS À PRÉVOIR :

- Supplément chambre individuelle si disponible : + 230 €
- Assurance
- Les boissons des repas de midi à l'aller et au retour
- Les taxes de séjour à payer sur place
- Vos frais personnels

Le programme des excursions peut être modifié suivant la météo, les marées.

LES POINTS FORTS DE CE SÉJOUR EXCEPTIONNEL

- Terroir exceptionnel aux portes de l'Atlantique
- Le bon air marin - Les huîtres - Les vins - Le Pineau - Le Cognac La fleur de sel
- Des villages de charme - Un hôtel de luxe - Guide local pendant tout le séjour.





**SÉJOUR RANDONNÉE DANS
LE PARC DE LA VANOISE,
LE PARADIS DES RANDONNEURS !**
du 30 mai au 06 juin 2020

Guides de PRALOGNAN LA VANOISE originaires de la vallée.

Une approche du milieu naturel, culturel et humain de la vallée glaciaire de PRALOGNAN et de ses environs.

Capitale du parc national de la Vanoise, PRALOGNAN est un petit village montagnard au charme Savoyard. Entouré de sommets magnifiques, dans une nature préservée, Pralognan est la station authentique par excellence. Elle vous accueille pour un séjour de bien-être et de plaisirs variés.

.....
SÉJOUR AU VILLAGE VACANCES *Le Télémark* *.**

Le Télémark est une résidence de bon confort (salle de bains, téléphone et TV dans chaque logement. Salon-bar avec cheminée centrale, salle de restaurant avec vue panoramique. Cuisine soignée adaptée au régime des sportifs...

Chaque randonnée se déclinera en différents thèmes selon les itinéraires et sera l'occasion d'observer la faune sauvage (chamois, bouquetins, marmottes, aigles royaux,...) , la flore de la Vanoise (rare et protégée, baies, médicinales, toxiques), de comprendre la vie des glaciers, de rencontrer les agriculteurs locaux pour découvrir l'histoire du pastoralisme et voir la fabrication du beaufort, de découvrir un patrimoine de traditions encore riche (architecture de montagnes, fabrication de la gentiane....) et tout simplement de randonner près des magnifiques lacs glaciaires présents en Vanoise avec des panoramas extraordinaires.

En fonction des conditions météo, les itinéraires et dénivelées peuvent être modifiés.

Pour rejoindre les départs de randonnée, le départ se fera, soit à pieds du centre, soit en téléphérique, soit en autocar, les distances variant entre 10 et 20 minutes.



VOTRE PROGRAMME :

Jour 1 : Samedi 30 mai 2020

Départ de votre région tôt le matin. Itinéraire par Nancy, Dijon (Dîner compris en Bourgogne). Continuation par Chambéry, Albertville. Arrivée à votre hôtel à Pralognan. Accueil. Installation en chambre. Apéritif de bienvenue et repas du soir.

Jour 2 : Dimanche 31 mai 2020 PRALOGNAN LA VANOISE

Balade à la découverte de l'histoire et des secrets de Pralognan La Vanoise en compagnie d'un guide conférencier. Découvrez l'histoire et les légendes d'un petit village de montagne devenu station de ski et d'alpinisme au cœur de la Vanoise.

Dîner.

Après-midi : Randonnée «le cirque des Nants et le lac des grenouilles». 2200m. – 500m. de dénivellée. Randonnée au pied de la plus grande calotte glaciaire d'Europe, sur les traces de l'agriculture de montagne. Flore, torrents de montagne, troupeaux de génisses, chamois. Joli sentier en balcon pour découvrir un paysage différent selon les versants ; Têtards et grenouilles près du lac pour admirer la vallée glaciaire. Retour au village en fin d'après-midi. Souper + soirée jeu.

Jour 3 : Lundi 01 juin 2020 CHAMPAGNY EN VANOISE

Matin : «parcours sensoriel du bois de la Glière». Depuis le hameau des fontanettes, ce sentier aménagé vous emmène dans une découverte sensorielle de la montagne, entre forêt et cirque. 300m de dénivellée positive. Repas de midi.

Après-midi : Partez pour un parcours à pied dans les rues et ruelles de Champagny-le-bas, guidé et commenté par un guide conférencier du pays d'Art et d'Histoire des hautes vallées de Savoie. Des maisons anciennes aux chalets modernes, de l'impasse du cousin Victor, rebouteux, à la rue de la crue de 1935, autant de lieux et de noms d'où resurgit le passé et les secrets de Champagny. Retour au Télémark en fin de journée.

Souper et soirée Conférence en images «les sports d'hiver en Haute-Savoie...toute une aventure !»

Jour 4 : mardi 02 juin 2020 MOUTIER

Matin : Sentier découverte du Mont Bochor. Ascension en téléphérique. Découverte des beautés et richesses de la nature alpine en 11 étapes (faune, flore, paysage, géologie et histoire) et d'un panorama sur les 4 points cardinaux de PRALOGNAN. Retour à pied (350m de dénivellée négative) ou en téléphérique.

Après-midi : visite du musée de arts et traditions de Moutier. Situé dans l'ancien archevêché de Tarentaise, le musée est composé de 25 salles thématiques qui retracent la SAVOIE d'autrefois : les travaux agricoles, la culture de la vigne, l'habitat, l'école, les costumes, l'art religieux. Arrêt à la cave coopérative laitière sur le chemin du retour suivi d'une dégustation de vin de pays dans une cave. A votre santé !

Souper et soirée Lotto.

Jour 5 : mercredi 03 juin 2020 - RANDONNEES

Parcours sensoriel du bois de la Glière. Un vrai parcours sensoriel où se succèdent des ateliers qui viennent titiller vos sens pour sentir et ressentir la nature autrement.

Cascade de la fraîche (+150m) Cachée derrière les grands épicéas dans un repli de la falaise ce n'est qu'au dernier moment que l'on découvre l'écume des eaux limpides et glacées de la cascade de la Fraîche.

Goûter gourmand à la Cascade de la Fraîche. Entrecoupées d'un dîner dans un lieu insolite.

Retour au Télémark en fin de journée.

Souper et tournois de carte.

Jour 6 : jeudi 04 juin 2020 - RANDONNEES

Départ pour le refuge de la VALETTE (2554m.). 840m de dénivellée positif et négatif. Au départ du village des Prioux, montée dans l'Aulnaie pour gagner les Alpagnes et arriver au refuge de la Valette. Pique-nique dans le plus haut refuge des alentours de Pralognan. Au pied de la plus grande calotte glaciaire de la Vanoise, cascades, torrents, lacs, cirques, combes se succèdent ! L'occasion d'avoir une superbe vue sur la vallée.

Retour au Télémark. Détente au sauna ou au bar. Souper et soirée film.

Jour 7 : vendredi 05 juin 2020 BRIDES-LES-BAINS

Matinée libre au Télémark. Achat de souvenirs dans le village, pétanque, sauna ou jeux de carte au bar. Dîner.

Départ pour une ½ journée de détente au grand Spa des ALPES de BRIDES-LES-BAINS. Bassins intérieur et extérieur en eau thermale chauffée de 28 à 34°, jets, bains à remous, couloir de nage à contre-courant, cols de cygne, hammams, saunas, solarium à fréquenter en toute liberté. Retour au village-vacances pour un souper SAVOYARD et soirée festive.

Jour 8 : samedi 06 juin 2020

Déjà le retour. Itinéraire identique à celui de l'aller. Dîner (compris) en Bourgogne. Arrivée prévue en Belgique en soirée.



PRIX : 1085 €/PERS.

CE PRIX COMPREND :

- Le voyage en autocar
- Les repas de midi en cours de route à l'aller et au retour
- Le logement au village de vacances Le Telemark
- La pension complète avec ¼ de vin aux repas et le café le midi du J1 soir au J8 matin
- Les excursions mentionnées dans le programme
- Les taxes de séjour

LES FRAIS À PRÉVOIR :

- Le supplément chambre individuelle si disponible : + 125 €
- Assurance annulation et assistance : 7 % + 3 € de prime (minimum 25 €/pers)
- Les boissons des repas de midi à l'aller et au retour
- Vos frais personnels

LES POINTS FORTS DE CE SÉJOUR EXCEPTIONNEL

- Nature exceptionnelle
- Soirées animées : jeux, Lotto, cartes, films, etc ...
- Souper savoyard
- Goûter gourmand à la Cascade de la Fraîche



NOUVEAU

VOTRE THALASSO, REMISE EN
FORME, VOTRE PARENTHÈSE
IODÉE, EN TOUTE LIBERTÉ

SÉJOUR AU SOFITEL QUIBERON

Thalassa Sea and Spa *****

5 ÉTOILES.

du 02 au 08 juin 2020

Séjour libre en logement et petit-déjeuner comprenant chaque jour, un accès libre à la piscine d'eau de mer chauffée, au hammam, au sauna, à la salle de fitness, au parcours marin et au jacuzzi extérieur.

L'institut *Thalassa Sea and Spa* de QUIBERON reste la référence de la THALASSO en FRANCE et dispose d'infrastructures à couper le souffle. Dressé face à l'Océan, cet écrin baigné de lumière est dédié aux soins de thalassothérapie, au spa, à la beauté, aux activités physiques et à la relaxation.

Laissez-vous porter par les bienfaits uniques de l'eau de mer.

Retrouvez tous les soins à la carte sur le site :
www.sofitel-quiberon-thalassa.com





VOTRE PROGRAMME :

Jour 1 : **mardi 02 juin 2020**

Départ de votre région tôt le matin. Itinéraire par Reims – Paris – Chartres (dîner compris) – Le Mans – Rennes – Quiberon. Installation dans les chambres. Transfert en autocar vers Quiberon pour le repas libre du soir. Retour vers l'hôtel et logement.

Du jour 2 au jour 6 : **du mercredi 03 juin au dimanche 07 juin 2020**

Séjour et repas libres.

Vous pouvez réserver vos soins à la carte quand vous voulez... comme vous voulez... Toute une équipe de l'établissement est là pour vous chouchouter..

Thalasso thérapie, spa et beauté, forme et fitness, espace détente.

Possibilité d'effectuer quelques excursions au départ de l'hôtel :

Quiberon – Belle île en mer – Ile de Hoedic...

Location de voiture électrique....

La réception de l'hôtel peut vous organiser tout cela sur place...

Chaque jour, notre autocar effectuera des navettes gratuites vers le centre de QUIBERON. (10h00-14h00/19h00-22h00). Vous pourrez prendre vos repas dans des restaurants en ville ou dans les différents restaurants de l'hôtel.

Jour 7 : **lundi 08 juin 2020**

Retour en forme ! Itinéraire identique à celui de l'aller. (dîner compris) dans la région de Chartres. Arrivée prévue en Belgique en soirée.

Chambre double côté terre :

| 170 €/PERS

Chambre double côté promenade :

| 370 €/PERS

Chambre double côté mer :

| 570 €/PERS

LE PRIX COMPREND :

- Le transport en autocar
- Les repas de midi en cours de route à l'aller et au retour
- Le séjour de 6 nuitées en petit déjeuner
- L'accès à l'espace bien être
- La taxe de séjour

FRAIS À PRÉVOIR : :

- Les repas de midi et du soir (possibilité de se restaurer à Quiberon grâce aux navettes quotidiennes)
- Les soins lors du séjour
- Supplément chambres individuelles si disponibles : 600 € / 810 € / 1015 € suivant la catégorie de chambre choisie.
- Assurance annulation et assistance : 7 % + 3 € de prime (minimum 25 €/pers)



VOYAGES EN 2 JOURS

À L'ALLER ET AU RETOUR



NOUVEAU LAC DE GARDE OPÉRA DANS LES ARÈNES DE VÉRONE - VENISE

du 10 au 18 juillet 2020

Séjour à l'*Hôtel Belvédère* *** à MANERBA DEL GARDA

Cet hôtel est situé près d'une colline surplombant le golfe de Manerba, d'où il jouit d'une vue imprenable sur le Lac. L'hôtel a été entièrement rénové en 2012, dans un style moderne.

L'hôtel dispose d'un jardin avec une piscine équipée de chaises longues et parasols d'où vous pourrez admirer le lac de Garde. Chambres complètes avec climatisation et TV écran plat + connexion wifi.





VOTRE PROGRAMME :

Jour 1 : vendredi 10 juillet 2020

Départ de votre région en début d'après-midi. Metz - Strasbourg - ½ pension (comprise) en Alsace dans un très bon hôtel. Logement.

Jour 2 : samedi 11 juillet 2020

Petit déjeuner. Traversée de la Suisse. Repas de midi (compris) dans la région de Lugano - Milan - Bergame. Arrivée au Lac de Garde en fin de journée ; Installation à l'hôtel Belvédère de Manerba. Souper et nuitée.

Jour 3 : dimanche 12 juillet 2020 LAC DE GARDE

Petit-déjeuner. Départ vers Sirmione, ville historique et colonie romaine sur le lac de Garde. Diner au restaurant. Après-midi : visite de BORGHETTO DI VALEGGIO SUL MINCIO, charmant village de moulins, si pittoresque qu'il ne semble pas réel, mais peint comme toile de fond pour une scène théâtrale ; une poignée de maisons entourées de fortifications médiévales qui coexistent depuis des siècles avec de l'eau. Retour à l'hôtel. Souper et logement.

Jour 4 : lundi 13 juillet 2020 CREMONE

Petit-déjeuner. Accueil par le guide local et visite de la ville de Crémone. La cathédrale et le baptistère constituent un des ensembles les plus emblématiques de la transition romane-gothique en Italie du nord. Ils entourent la piazza del commune avec, en face, le Palazzo communale et la Loggia Dei Militi. Visite d'un atelier de luthier. Diner au restaurant avec menu typique et dégustation de Mostarda, une garniture de fruits confits. Après-midi libre pour flâner dans les ruelles du centre-ville. Retour à l'hôtel pour souper et logement.

Jour 5 : mardi 14 juillet 2020 VERONE

Petit-déjeuner. Matinée libre. Diner à l'hôtel et départ pour Vérone. Accueil par le guide local et visite du centre historique de Vérone. Souper dans un restaurant au centre-ville. Le soir, entrée aux Arènes pour le spectacle de l'Aïda avec les places en gradin numérotées et réservées. Retour à l'hôtel après le spectacle.

Jour 6 : mercredi 15 juillet 2020

Journée libre. Possibilité de vous promener le long du lac ou d'aller à la plage « la Romantica » Repas de midi et du soir sont pris au restaurant de l'hôtel.

Jour 7 : jeudi 16 juillet 2020 VENISE

Petit-déjeuner. Traversée en bateau privé du Tronchetot au centre-ville de Venise. Visite guidée de 2 heures du centre-ville, Place et Basilique St-Marc, (incluant l'entrée prioritaire à la Basilique), le Palais des DOGES, le pont des soupirs. Diner au restaurant. Après-midi libre. Retour à l'hôtel pour le souper et logement.

Jour 8 : vendredi 17 juillet 2020

Déjà le retour amorcé ! Itinéraire identique à celui de l'aller. Repas de midi compris. Installation et souper dans un très bon hôtel Alsacien.

Jour 9 : samedi 18 juillet 2020

Petit déjeuner - Retour direct. Arrivée en Belgique le temps de midi.

PRIX : 1355 €/PERS.

CE PRIX COMPREND :

- Le transport en autocar
- Les repas en cours de route
- Le séjour en pension complète
- Les excursions
- Les repas de midi en cours de route sauf J1 et J9 midi
- Le spectacle dans les Arènes

FRAIS À PRÉVOIR :

- Assurance annulation et assistance : 7 % + 3 € de prime (minimum 25 €/pers)
- Le supplément chambre individuelle si disponible : + 250 €
- La taxe de séjour
- Les boissons lors des repas

LES POINTS FORTS DE CE SÉJOUR EXCEPTIONNEL

- Voyage en 2 jours à l'aller et au retour
- Les plus belles villes du Nord de l'Italie
- Le spectacle dans les Arènes de Vérone
- Visites avec audiophone





LE PUY DU FOU

du 12 au 16 août 2020

La créativité, l'originalité et l'excellence du Puy du Fou sont reconnues par les professionnels et les spécialistes du monde entier. Depuis 2012, le Puy du Fou reçoit régulièrement les récompenses internationales les plus prestigieuses du monde des parcs et du spectacle.

.....
Votre hôtel *Le Moulin Neuf**** situé à seulement 35 minutes du parc dans un cadre champêtre, paisible en face du lac Chantonay. Installé au cœur de la Vendée, cet hôtel est le point de départ parfait pour partir à la découverte de la région. Toutes les chambres disposent d'une télévision à écran plat, d'une salle de bain privative, d'une baignoire ou d'une douche.

L'établissement possède une piscine et une terrasse agréable. Connection Wifi disponible dans tout l'établissement.





VOTRE PROGRAMME :

Jour 1 : mercredi 12 août 2020

Départ de notre région tôt le matin. Repas en cours de route à Chartes (inclus). Arrivée à l'hôtel, installation dans les chambres. Apéritif de bienvenue. Souper et logement à l'hôtel.

Jour 2 : jeudi 13 août 2020 Le Grand Parc du Puy du Fou et les noces de feu.

Une journée inoubliable où vous traverserez les siècles de l'époque gallo-romaine à la belle époque en passant par le Moyen âge et le XVIII^{ème} siècle. Chaque zone restitue avec exactitude l'atmosphère historique et les us et coutumes de chaque période : décors très réalistes, spectacles vivants, costumes d'époque.... Puis dans la soirée, les noces de feu.

Dîner avec coupon repas dans le parc, souper dans un restaurant selon dispo et retour à l'hôtel et nuitée.

Jour 3 : vendredi 14 août 2020 Une journée dans le parc agrémenté par la Cinéscénie

Voyager dans le temps ! Du moyen âge à la fin de la deuxième Guerre Mondiale, vous allez vivre près de deux heures d'émotions intenses et 700 ans d'histoire racontés dans une fresque géante sur la plus grande scène du monde pour un fabuleux spectacle.

Dîner avec coupon repas dans le parc, souper dans un restaurant selon dispo et retour à l'hôtel et nuitée.

Jour 4 : samedi 15 août 2020

Matinée libre. Dîner à l'hôtel.
A Maillezais, dépaysante balade en barque dans le Marais Poitevin, pour découvrir la magie de la Venise Verte qui vit au rythme de ses dizaines de kilomètres de canaux empruntés par les maraîchins sur des plates qu'ils manient à l'aide de leurs pigouilles. Souper et logement à l'hôtel.

Jour 5 : dimanche 16 août 2020

Départ. Petit déjeuner à l'hôtel et retour dans notre région. Itinéraire identique. Repas de midi en cours de route inclus. Arrivée prévue fin de journée.

PRIX : 955 €/ADULTE

Enfant de - de 16 ans partageant la chambre de deux adultes : - 150 €

CE PRIX COMPREND :

- Le transport en autocar
- Les 2 repas en cours de route
- Le séjour à l'hôtel
- l'apéritif de bienvenue
- la pension complète (dont coupons/repas dans le parc)
- ¼ de vin aux repas à l'hôtel et 1 soft pour les enfants
- le café aux dîners à l'hôtel du séjour
- les entrées et visites mentionnées au programme
- l'accompagnateur local
- le pot de départ
- Les taxes de séjour

FRAIS À PRÉVOIR :

- Les boissons hors repas à l'hôtel du séjour
- Assurance annulation et assistance : 7 % + 3 € de prime (minimum 25 €/pers)
- Supplément single suivant disponibilités : + 140 €

LES POINTS FORTS DE CE SÉJOUR EXCEPTIONNEL

- Parc et spectacles primés
- Cinéscénie incluse
- Balade dans le Marais Poitevin
- Voyage pour petits et grands





NOUVEAU
**PROVENCE...HO MA BELLE
 PROVENCE ...PAYS D'AIX..**
 du 31 août au 06 septembre 2020

Une terre de lumière, un art de vivre unique....

Irrésistible PROVENCE !

Mettre le cap sur la Provence Pays d'Aix et le sud du Lubéron, terre de lumière et d'un art de vivre unique entre mer, collines et montagne..... et se laisser enivrer par les senteurs de lavande et le chant des cigales. Ici, tout est sublime : la nature à grand spectacle de la Montagne Sainte-Victoire au Lubéron en passant par les gorges du Verdon, la côte et son arrière-pays, les cités de caractère et les villages provençaux, sans oublier les multiples saveurs des délices de la gastronomie provençale.

.....

Lors de votre séjour en Provence Pays d'Aix, au *Sevan Parc Hôtel*****, vous serez accueilli par la famille Hairabian et leur équipe. Situé au cœur de la Provence Pays d'Aix, à Pertuis, dans le Vaucluse, aux portes du parc régional du Lubéron, le Sevan Parc Hôtel vous accueille dans une ambiance conviviale et chaleureuse, dans un parc paysager fleuri et arboré. 41 chambres avec bain -wc ou douche - tv écran plat - téléphone direct -plateau de courtoisie -sèche-cheveux -,Wifi gratuit.

Restaurant : cuisine traditionnelle et spécialités régionales, plats faits maison aux parfums méditerranéens.

Equipement et services : Piscine - Sauna - Jacuzzi - Salle de fitness - Parcours de Mini-golf -Ping-pong - Courts de tennis -Terrain de pétanque -Club privé.



VOTRE PROGRAMME :

Jour 1 : lundi 31 août 2020

Départ de votre région tôt le matin. Metz, Nancy, Beaune- (dîner compris en Bourgogne). Arrivée à Pertuis - Accueil et installation dans les chambres.

Apéritif de bienvenue. Présentation du programme - Souper et logement.

Jour 2 : mardi 01 septembre 2020 VILLAGES PROVENÇAUX

La route des célébrités et hauts lieux du Cinéma en Provence

Entre les villages de Lourmarin (classé «plus beau village de France»), Grambois et Cucuron, partez sur les traces d' Albert Camus et de Marcel Pagnol, et découvrez les lieux de tournage de films célèbres: La gloire de mon père – Le Château de ma mère – Manon des sources....Par la beauté de ses paysages, et de ses villages, le Lubéron à toujours attiré les réalisateurs de cinéma ou de télévision. Diner et Souper au restaurant à l'hôtel.

Soirée cinéma de Pagnol dans un salon privatif après le souper.

Jour 3 : mercredi 02 septembre 2020 AIX EN PROVENCE

Cité de Cézanne, au pied de la montagne Sainte Victoire. Ballade à pied «sur les pas de Cézanne» en centre-ville d'Aix en Provence, surnommée «le petit Versailles» avec ses hôtels particuliers de style classique et ses maisons Renaissance. Puis, au musée GRANET, visite de la salle du peintre Paul Cézanne, l'enfant du pays. Diner à Aix.

Visite de l'Atelier de Cézanne puis départ sur la route Cézanne, unique route en France classée Monument historique vers la montagne St Victoire dont l'extraordinaire beauté à inspiré l'artiste. Souper et soirée lotto.

Jour 4 : jeudi 03 septembre 2020 LES GORGES DU VERDON

En route vers les gorges du Verdon, un canyon aux eaux d'émeraude.

Arrêt sur le plateau de Valensole, royaume de la lavande et haut lieu de production de cette divine plante à parfum provençale.

Puis visite de Moustier St Marie, berceau de la faïence et de ses belles ruelles fleuries. Diner à La Palud Sur Verdon. Découverte des gorges avec un arrêt au Belvédère : vue imprenable pour admirer le somptueux spectacle de ce canyon provençal sculpté par la rivière aux eaux émeraude. Souper à l'hôtel Soirée Karaoké dans le club privé de l'hôtel.

Jour 5 : vendredi 04 septembre 2020 MARSEILLE

Visite d'un domaine viticole et d'un moulin à huile d'olive pour découvrir le savoir-faire des maîtres huiliers, les méthodes de pressage des olives et les différents types d'huile d'olive. Dégustation..... Diner au restaurant de l'hôtel.

Direction Marseille, fondée par les Grecs en 600 avant JC, venus de Phocée et doyenne des villes françaises. Ballade découverte dans la cité phocéenne entre le Vieux-Port, haut lieu du cœur de la ville et la Bonne Mère, la basilique Notre Dame de la Garde qui veille sur la cité du haut de ses 160m. Souper et logement à l'hôtel. Soirée «MOJITO» en bordure de piscine, avec musique, boissons et tapas de 20h00 à Minuit.

Jour 6 : samedi 05 septembre 2020 Marché d'APT..

Matinée libre sur le marché d'APT dans le Lubéron. Marché typique et très réputé dans la région. Diner à l'hôtel. Après-midi libre. Souper et logement

Jour 7 : dimanche 06 septembre 2020

Petit déjeuner assez tôt. Retour. Itinéraire idem que celui de l'aller. Repas de midi (compris) en dessous de LYON. Arrivée prévue en Belgique en fin de soirée....



PRIX : 1220 €/PERS.

CE PRIX COMPREND :

- Le transport en autocar au départ de la région
- Le séjour en pension complète à l'hôtel du séjour J1 soir au J7 au matin
- Le vin aux repas et le café à midi à l'hôtel du séjour
- Les repas de midi en cours de route hors boissons
- Les visites et entrées mentionnées au programme

FRAIS À PRÉVOIR :

- Les boissons hors repas de l'hôtel du séjour ainsi que vos boissons lors des soirées
- Les taxes de séjour
- Assurance annulation et assistance : +7 % +3 € de prime (minimum 25 €/pers)
- Supplément single suivant disponible : + 180 €

LES POINTS FORTS DE CE SÉJOUR EXCEPTIONNEL

- Le spectaculaire décor des Gorges du Verdon
- Découverte des lieux de tournages de films célèbres
- Délicieuses spécialités provençales
- Accueil familial et chaleureux de la famille Hairabian et de toute son équipe





ALSACE ET FORET NOIRE

du 31 octobre au 03 novembre 2020
(Vacances de la Toussaint)

Hôtel «*Au Nid de Cigognes*» *** à Ostheim

Entre le vignoble et la plaine d'Alsace, l'hôtel est situé à 10 kms de Colmar, 5 Kms de Ribeauvillé, Riquewhir, et 40 Kms au sud de Strasbourg.

La famille Utzman-Houx vous accueille dans un cadre chaleureux, rustique, raffiné, confortable et authentique. Soyez le bienvenue dans cet établissement reconstruit en 1952, après la seconde guerre mondiale.

Chaque chambre insonorisée est décorée dans un style contemporain. Toutes sont équipées d'un accès wifi gratuit, d'une salle de bains privée et d'une tv écran plat.

Cuisine traditionnelle agrémentée d'une sélection des meilleurs vins d'ALSACE. Très bon bar accueillant !

Salons propices à la détente - Piscine couverte et chauffée - sauna - hammam.





VOTRE PROGRAMME :

Jour 1 : Samedi 31 Octobre 2020.

Départ de votre région début d'après-midi. Metz - Strasbourg. Arrivée à OSTHEIM en fin de journée. Attribution des «nids» Au Nid de Cigognes.... Apéritif de bienvenue. Souper et logement.

Jour 2 : Dimanche 01 Novembre 2020 LES VILLAGES TYPIQUES !

Départ pour COLMAR. Découvrez les charmes du vieux Colmar, ses zones pittoresques, Maison des Têtes, collégiale ST-MARTIN, Maison PFISTER, Petite VENISE... Possibilité d'un petit tour en barque à fond plat moyennant supplément.

Départ pour RIQUEWIHR, cite médiévale, joyau de l'Alsace qui illustre la richesse et la bourgeoisie

de l'époque. Visite d'une cave où vous pourrez déguster les meilleurs crus d'Alsace (Possibilité d'acheter du vin.....)

Retour au Nid pour le souper - Logement.

Jour 3 : Lundi 02 novembre 2020. L'ALLEMAGNE - LA FORÊT NOIRE - LE TITISEE

Petit-déjeuner. Départ par Guemar, passage devant la fameuse « Auberge de L'III » de la famille Haeberlin. Continuation par Marckolsheim et passage devant le musée de la ligne MAGINOT. Passage du Rhin, Glottertahl, St Peter, visite de l'église. Diner à WALDAU . Après-midi : Tour en bateau au Titisee. Visite de Fribourg en Brigau. Retour par Neufbrisach. Retour au nid pour le souper -

Logement.

Jour 4 : Mardi 03 Novembre 2020. RETOUR PAR LA ROUTE DES VINS.

Petit-déjeuner. En route pour Eguisheim , classé en 2013, «village préféré des FRANCAIS». Berceau du vignoble alsacien. A l'intérieur, le long des ruelles pavées, le village, primé au plan national et européen pour la qualité de son fleurissement, dévoile au regards conquis la beauté de ses demeures des 16^{ème} et 17^{ème} siècles aux toits pointus, aux couleurs vives et au façades à colombages.

En route pour KAYSERSBERG «village préféré des FRANCAIS» en 2017. Visite guidée. Cette jolie ville ancienne encore partiellement entourée de tours, est dominée par la pittoresque ruine de son château-fort du 13^{ème} siècle.

Diner en Alsace sur le chemin du retour. Retour vers VOS «nids»...

Arrivée prévue en Belgique en fin de journée....

PROMO

PRIX : 495 €/PERS.

CE PRIX COMPREND :

- Le transport en autocar au départ de la région
- Le séjour en pension complète à l'hôtel du J1 soir au J4 au matin
- Le vin aux repas et le café à midi à l'hôtel du séjour
- Le repas de midi le dernier jour en Alsace
- Les visites et entrées mentionnées au programme (sauf tour en barque)
- La taxe de séjour

FRAIS À PRÉVOIR :

- Les boissons en dehors des repas à l'hôtel du séjour
- Assurance annulation et assistance : +7% +3€ de prime (minimum 25 €/pers)
- Supplément single suivant disponible : +75€

LES POINTS FORTS DE CE SÉJOUR EXCEPTIONNEL

- Prix promo
- Libre accès à l'espace détente : piscine intérieure chauffée, sauna, hammam
- Visite d'une cave et dégustation
- Soirée Alsacienne



LA BROCHURE
est disponible à notre agence de Virton

Voyages
Penning 

DESTINATION
*Vacances
de rêve !*

ÉTÉ 2020

First Minute

jusqu'à

-40%*

RÉSERVEZ AVANT LE **29 FÉVRIER** EN AGENCE DE VOYAGES OU SUR **LUXAIRTOURS.LU**

*Offres soumises à conditions, selon disponibilités.



VOYAGE SPÉCIAL À MADRID
du 08 au 11 mai 2020

MATCH DE FOOTBALL AU STADE BERNABÉU

REAL MADRID – DEPORTIVO ALAVES



VOTRE PROGRAMME :

Jour 1 : vendredi 08 mai 2020

Rendez-vous à l'aéroport à **Luxembourg** pour 15h00.
Vol Luxair 17h00 – Arrivée à Madrid à 19h25
Transfert pour l'hôtel Castillas *** au centre de la ville

Jour 2 : samedi 09 mai 2020

Journée libre pour découvrir la capitale espagnole.

Jour 3 : dimanche 10 mai 2020

Transfert en car de l'hôtel pour le Stade Bernabeu
Place VIP* rencontre REAL MADRID—DEPORTIVO ALVES
(*Situation au cœur de la tribune latérale)

Jour 4 : lundi 11 mai 2020

17h00 Transfert en car pour l'aéroport de Madrid
Vol Luxair 20h10 Barcelone - Luxembourg à 22h30

PRIX : 785 €/PERS.

NOMBRE DE PLACE LIMITÉ !

CE PRIX COMPREND :

- Vol A/R Luxair
- Le logement et petit déjeuner hôtel 3***
- Transferts aéroports hôtel A/R - Transferts hôtel - Stade A/R
- 1 valise 23 kg/pers
- Place catégorie VIP*

LES FRAIS À PRÉVOIR :

- Taxe de séjour
- Supplément « chambre single » + 180 € (si disponible)
- Assurance annulation / Assistance : +7% +3 € de prime (minimum 25 €/pers)

REMARQUES IMPORTANTES :

Le paiement de 785 € s'effectue totalement à l'inscription (pas d'acompte !)

Le billet du match n'est ni remboursable, ni échangeable !

Photocopie carte d'identité nécessaire à l'inscription.



VOYAGE ACCOMPAGNÉ DE LA RÉGION



CULTU-RELAXE EN CORSE

Du 27 juin au 04 juillet 2020

8 JOURS/ 7 NUITS



Votre accompagnatrice, **Barbara**



Bastia - Corte - Ile Rousse - Porto - Calvi

Entre mer et montagne, l'île de beauté vous réserve bien des surprises...
Splendides plages de sable fin, maquis, calanques, port de plaisance ...
La Corse vous transporte dans un voyage aux mille et une couleurs.

.....
Séjour à l'hôtel *Club Joseph-Charles**** lové dans un jardin riche en couleurs, sur la plage, il se prête au repos et à la quiétude de ses résidents.
Les pieds dans l'eau face au port et à 900m du centre de la jolie ville d'Ile Rousse.





VOTRE PROGRAMME :

Jour 1 : samedi 27 juin 2020

Départ de notre région en autocar vers l'aéroport de Luxembourg. Embarquement à destination de Bastia. Accueil à l'aéroport et installation à votre hôtel***. Cocktail de Bienvenue et repas du soir.

Jour 2 : dimanche 28 juin 2020

Départ pour Corte (1/2 journée), capitale historique de la Corse. Au fil des ruelles centenaires, découverte en petit train de la vieille ville et de la citadelle, véritable nid d'aigle offrant une vue magnifique sur la vallée du Tavignano et le cirque des montagnes environnantes, visite du musée d'anthropologie.

Jour 3 : lundi 29 juin 2020

Départ vers Saint-Florent (1/2 journée), traversée du Désert des Agriates (30 km de maquis), visite de son port de plaisance, citadelle et temps libre à Saint-Florent « Petit Saint-Tropez » puis retour par la même route retour vers Ile Rousse.

Jour 4 : mardi 30 juin 2020

Le matin, départ pour Porto (journée complète) par la côte ouest surplombant la réserve naturelle de Scandola et à travers le maquis. Visite des calanques de Piana, site minéral fantastique par ses formes et ses couleurs. Sortie en bateau si la météo marine le permet. Dîner pique-nique (panier repas hôtel) à Porto. Montée des gorges de la Spelunca. Passage du col de Vergio (1464m). Traversée des forêts d'Aitone et du Valdoniello. Traversée de la «Scala di Santa Regina», défilé le plus sauvage et le plus aride de l'île.

Jour 5 : mercredi 01 juillet 2020

Départ pour Corbara et Aregno (1/2 journée), charmants petits villages typiques de la Balagne. Arrêt à Sant'Antonino, l'un des plus beaux bourgs médiévaux de Corse, fortifié en «nid d'aigle» et dominant la Balagne. Traversée des villages de Cateri, Lavatoggio, Lumio arrêt et continuation vers Algajola avec «son castellu» et sa superbe plage, retour à l'hôtel.

Jour 6 : jeudi 02 juillet 2020

Journée libre

Jour 7 : vendredi 03 juillet 2020

En route pour Calvi (1/2 journée), première destination touristique de la Haute-Corse. C'est la ville natale de Christophe Colomb. Découverte de la ville et de la citadelle, d'où l'on peut admirer les golfes de Calvi et la Revellata.

Jour 8 : samedi 04 juillet 2020

Petit déjeuner, temps libre pour les dernières emplettes ou visites et retour vers l'aéroport de Bastia. Arrivée prévue à Luxembourg fin d'après-midi et retour en autocar dans votre région.

PRIX : 1465 €/PERS.

CE PRIX COMPREND :

- Les transferts en autocar de notre région vers Luxembourg aéroport en aller – retour.
- Les vols aller-retour
- Les transferts aéroports – hôtels – aéroport
- Les excursions comme indiquées (1 journée et 4 x 1/2 journée)
- La pension complète à l'hôtel de séjour en chambre double vue jardin
- Le vin rouge et rosé à discrétion
- Des soirées animées
- L'accompagnement par une personne agréée de l'agence jusqu'au dernier jour à Bastia.

LES FRAIS À PRÉVOIR :

- Les dépenses personnelles
- Les assurances de voyage
- Taxes de séjour à l'hôtel (1.60 €/pers./jour)
- Le supplément chambre double à seul emploi (+ 140 €) – nombre limité
- Pourboires pour guides éventuels
- Possibilité d'autres excursions en plus sur place.
- Réduction enfant de 470 € (enfant de 2 à 8 ans) et de 200 € (enfant de 9 à 12 ans)
- Assurance annulation / Assistance : +7 % + 3 € de prime (minimum 25 €/pers)

LES POINTS FORTS DE CE SÉJOUR EXCEPTIONNEL

- Départ de Luxembourg
- Accompagnement par une personne de l'agence
- Un hôtel sympa les pieds dans l'eau à 900 mètres du centre ville
- Un combiné détente et culture dans l'île de Beauté.

(Le programme est sous réserve de changements indépendants de notre volonté)





CROISIÈRE SUR LE DOURO

du 06 au 13 septembre 2020

A BORD DU M/S QUEEN ISABEL

Porto - Regua (Lamego) - Pinhao - Vega Terron (Castelo Rodrigo) - Barca d'Alva (Salamanque) - Regua (Mateus) - Porto (Guimarães - Braga)

A bord du *M/S Queen Isabel*

Le M/S Queen Isabel est un magnifique bateau, le plus beau naviguant sur le Douro. Unique par son confort et son élégance, il offre à ses 118 passagers l'agrément d'une splendide navigation à travers la vallée du Douro, combinée à l'art de vivre portugais. Des cabines luxueuses et bien agencées, un service accueillant et soigné, une cuisine savoureuse sont autant de contributions à une passionnante découverte du Portugal.



VOTRE PROGRAMME :

Jour 1 : Dimanche 6 septembre 2020 BRUXELLES - PORTO

Départ en autocar de notre région pour l'aéroport de Zaventem. Envol à destination de Porto sur vol régulier. À l'arrivée, accueil et transfert au port de Porto (Vila Nova de Gaia). Embarquement à bord du M/S Queen Isabel. Installation et cocktail de bienvenue. Souper à bord.

Jour 2 : lundi 7 septembre 2020 REGUA – LAMEGO - PINHAO

Le M/S Queen Isabel débute sa navigation à travers la vallée du Douro où les petits villages semblent suspendus au milieu des vignes et des oliveraies. Dîner à bord. En début d'après-midi, arrivée à Regua, porte du vignoble du Haut-Douro. L'après-midi, départ en autocar pour Lamego, visite de la cathédrale, dont l'ensemble, malgré le mélange des styles, fascine par sa beauté et sa monumentalité. Puis visite du musée de Lamego, installé dans un bâtiment du XVIII^e siècle. Il présente de précieuses collections de sculptures, peintures et tapisseries. Le soir, souper dans une quinta au cœur d'un magnifique domaine viticole. Retour à bord à Pinhao, important centre viticole situé au confluent du rio Pinhao et du Douro. Nuit à quai à Pinhao.

Jour 3 : mardi 8 septembre 2020 VEGA TERRON – CASTELO RODRIGO

Matinée de navigation vers Vega Terron, située à la frontière espagnole, à travers les vallées profondes et encaissées du Douro. A cet endroit, le fleuve a été élargi par ses barrages successifs qui régulent son débit et produisent une grande partie de l'électricité consommée dans le pays. Après le dîner à bord, départ pour Castelo Rodrigo. Du sommet d'une colline, ce petit village médiéval domine le plateau qui s'étend vers l'Espagne, à l'Est, et jusqu'à la vallée du Douro, au Nord. Promenade à travers les ruelles étroites et escarpées du village, dont les maisons offrent de jolies façades du XVI^e siècle et des fenêtres de style manuelin. Visite des ruines du château et de l'église du Réclamador. Le soir, souper du Commandant.

Jour 4 : mercredi 9 septembre 2020 SALAMANQUE

Journée consacrée à la découverte de Salamanque, classée au patrimoine mondial de l'UNESCO pour la splendeur de sa vieille ville. Tour panoramique de la ville en passant par la Plaza Mayor, l'une des plus belles places monumentales d'Espagne. Visite de l'Université, fondée en 1215 sur le patio de las Escuelas. Visite de la Nouvelle Cathédrale, construite



entre les XVI^e et XVIII^e siècles, qui présente un mélange de styles gothique, renaissance et baroque. Dîner de spécialités locales dans un restaurant de la ville. Temps libre dans l'après-midi pour flâner dans cette ancienne cité. Retour à bord à Barca d'Alva. Souper à bord.

Jour 5 : jeudi 10 septembre 2020
REGUA - MATHEUS

Le matin, poursuite de la navigation à travers la vallée romantique du Douro, dans un paysage unique de vignes s'étagant sur la moindre parcelle de montagne. Dîner à bord. L'après-midi, visite d'une quinta et dégustation de vin dans un cadre exceptionnel. Continuation en autocar vers Solar de Mateus, élégant manoir du XVIII^e siècle, véritable bijou de l'art baroque. Ses jardins sont une merveille d'art paysager, composés d'allées fleuries, de plantes exotiques, de buis parfumés et d'une charmille formant un tunnel de verdure. Retour à bord. Souper à bord.

Jour 6 : vendredi 11 septembre 2020
NAVIGATION - PORTO

Le matin, poursuite de la navigation vers Porto. Dîner à bord. L'après-midi, départ pour la visite de Porto. À l'embouchure du Douro, la ville domine le fleuve et témoigne d'une riche histoire de deux millénaires. Son centre historique est classé au patrimoine mondial de l'UNESCO. Avec ses ponts et ses monuments, ses azulejos, ses balcons fleuris et ses rues commerçantes. Visite de la cathédrale, la Sé, dont le parvis offre une superbe vue sur le fleuve et les toits de la ville. La visite se termine par une dégustation de vin dans l'une des caves de la ville.

Jour 7 : samedi 12 septembre 2020
GUIMARAES - BRAGA

Le matin, départ en autocar pour Guimarães située au nord-est de Porto et ville natale du premier roi du Portugal, Afonso Henriques. Découverte du centre historique, le long du largo da Oliveira, un ensemble médiéval remarquablement préservé, puis visite du palais des ducs de Bragança, dont l'architecture évoque les châteaux de Bourgogne. Dîner au restaurant.

L'après-midi, poursuite de l'excursion vers Braga pour découvrir le patrimoine exceptionnel de cette ville, autrefois surnommée la « Rome du Portugal ». Braga est encore aujourd'hui l'un des principaux centres religieux du pays. Promenade dans le centre historique pour admirer les nombreuses églises et les bâtiments historiques, et visite de la Sé, la cathédrale de la ville. Construite au XII^{ème} siècle, elle est le symbole de la ville et la cathédrale la plus ancienne du pays. Souper et soirée fado à bord.

Jour 8 : dimanche 13 septembre 2020
PORTO - BRUXELLES

Après le petit déjeuner, débarquement et transfert à l'aéroport de Porto. Envol pour Bruxelles sur vol régulier. Retour en autocar dans votre région.

PRIX PAR PERSONNE SUIVANT LE TYPE DE CABINE :

Cabine Standard Sabord Pont principal (15m²) : **2395 €/PERS.**

Cabine Deluxe Baie vitrée pont supérieur (15m²) : **2695 €/PERS.**

Cabine Deluxe balcon pont panorama (20m²) : **2895 €/PERS.**

LES PRIX COMPRENNENT

- Les transferts en autocar vers l'aéroport de Bruxelles et retour
- Les vols Bruxelles/Porto/Bruxelles en classe économique
- Les transferts aéroport/bateau/aéroport
- 7 nuits d'hébergement à bord du M/S Queen Isabel dans la catégorie et cabine choisie
- La pension complète du souper du premier jour au petit déjeuner du dernier jour
- Les boissons lors des repas sur le bateau (eau, vin, bière, soft drinks, café ou thé)
- Les boissons lors des repas pendant les excursions (eau, vin, soft drinks, café ou thé)
- Toutes les excursions selon le programme avec audiophones
- Un spectacle folklorique et une soirée fado à bord
- Un souper dans une quinta exploitation viticole typique, boissons incluses
- Des dégustations de vin
- Les services du directeur de croisière francophone et accompagnateurs All Ways
- Les conférences francophones à bord
- Le port des bagages dans les cabines
- Les taxes aériennes (90 € à ce jour) et les taxes de port (60 € à ce jour), variables et susceptibles de modifications

LES FRAIS À PRÉVOIR

- Les boissons autres que celles mentionnées
- Les pourboires pour le personnel de bord (7 € par jour/personne recommandés) ainsi que pour les guides et chauffeurs lors des excursions (à votre libre appréciation)
- Assurance annulation / Assistance : +7 % +3 € de prime (minimum 25 €/pers)

LES POINTS FORTS DE CE SÉJOUR EXCEPTIONNEL

- Croisière luxueuse avec excursions incluses
- Bateau de petite taille
- Accompagnement francophone sur place



VOYAGE ACCOMPAGNÉ EN ALL- INCLUSIVE



ALGARVE EN CULTU-RELAXE du 16 au 23 septembre 2020



Votre accompagnatrice, **Barbara**

Falaises de couleur ocre, plages de sable idylliques et non des moindres ... la mer
Une nature variée, des côtes rocheuses superbes, des plages pittoresques ...
La beauté naturelle de cette région fascinante saura sans aucun doute vous séduire. Le charme à l'état brut.

.....
L'hôtel *Adriana Beach Club***** entouré de pins parasols surplombant la falaise de Albufeira directement au bord d'une des plus belles plages de sable (accessible par des escaliers)





VOTRE PROGRAMME :

Jour 1 : mercredi 16 septembre 2020

Départ de notre région en autocar pour l'aéroport de Luxembourg. Embarquement à destination de Faro . Accueil à l'aéroport et installation à votre hôtel Adriana Beach Club (4*).Séjour en All In.

Jour 2 : jeudi 17 septembre 2020

Journée libre pour profiter des installations de l'hôtel et vous promener aux alentours pour une première découverte de la région par vous-même.

Jour 3 : vendredi 18 septembre 2020

Départ matinal vers Séville pour la découverte de cette magnifique ville Andalouse : Séville, siège de 2 expositions Internationales (1929 et 1992), l'ancienne Hispalis est une ville monumentale, historique et gaie. Les monuments les plus remarquables sont rassemblés dans un même quartier : entre la cathédrale, la troisième du Monde par sa taille, le quartier juif de Santa Cruz, cœur historique de la ville et le Parc Marie-Louise. Temps libre prévu et retour vers l'hôtel en fin de journée.

Jour 4 : samedi 19 septembre 2020

Journée libre pour découvrir par vous-même les environs de l'hôtel.

Jour 5 : dimanche 20 septembre 2020

Journée de détente pour profiter de l'hôtel, de ses nombreuses animations.

Jour 6 : lundi 21 septembre 2020

Aujourd'hui une excursion d'une ½ journée vous emmènera vers Olhão pour la découverte du marché aux Poissons avec ses couleurs, ses parfums et son ambiance. Croisière en bateau de 45 minutes à travers la Ria Formosa, parc naturel composé de Rias naturelles (bras de mer rentrant dans les terres et formant des canaux). Retour à l'hôtel.

Jour 7 : mardi 22 septembre 2020

Départ après le petit-déjeuner vers Silves ; visite guidée du château avec son chemin de ronde sur les remparts crénelés magnifiquement restaurés et qui offre de nombreux points de vue sur la ville et les environs. Découverte de la cathédrale avec sa splendide porte manuéline. Déjeuner dans un restaurant. Puis, route vers la Serra de Monchique : accéder à Monchique, c'est découvrir, presque à chaque virage, un panorama de mer et montagne. Arrivée à Foia, qui avec ses 902 m est le point culminant de l'Algarve. Puis, découverte de Monchique : agréablement nichée dans la verdure sur le flanc Est de Foia, la petite ville possède une église célèbre pour son portail manuélin. Ensuite arrêt dans un petit café pour déguster la fameuse liqueur d'amandes amères (licor Amendoa amarga)

Jour 8 : mercredi 23 septembre 2020

Petit déjeuner et transfert vers l'aéroport de Faro. Retour à Luxembourg. Retour en autocar dans votre région.

PRIX : 1425 € /PERS.

CE PRIX COMPREND :

- Les transferts en autocar de notre région vers Luxembourg aéroport en aller – retour.
- Les vols aller-retour
- Les transferts aéroports – hôtels – aéroport
- Les excursions comme indiquées (2 journées et une demie journée)
- La pension en All Inclusive à l'hôtel de séjour en chambre double vue jardin ou piscine
- L'accompagnement par une personne agréée de l'agence

LES FRAIS À PRÉVOIR :

- Les dépenses personnelles
- Les assurances de voyage
- Taxes de séjour à l'hôtel
- Le supplément chambre double à seul emploi (+340 €) – nombre limité
- Pourboires pour guides éventuels
- Possibilité d'autres excursions en plus sur place.
- Assurance annulation / Assistance : +7 % +3 € de prime (minimum 25 €/pers)

LES POINTS FORTS DE CE SÉJOUR EXCEPTIONNEL

- Départ de Luxembourg
- Accompagnement par une personne de l'agence
- Hôtel Club sympa surplombant une côte rocheuse spectaculaire
- Une journée découverte à Séville
- Un combiné entre détente et culture

(Le programme est sous réserve de changements indépendants de notre volonté)





VOYAGE ACCOMPAGNÉ



LES TRÉSORS DU PÉROU du 02 au 13 octobre 2020



Votre accompagnatrice, Johane



VOTRE PROGRAMME :

Jour 1 : Vendredi 02/10/20 PARIS - LIMA

Départ en autocar de notre province vers l'aéroport de Paris. Envol vers Lima. Accueil à l'aéroport de Lima et transfert privé jusqu'à votre hôtel. Dîner et nuitée à l'hôtel San Agustín Exclusive***

Jour 2 : Samedi 03/10/20 LIMA - AREQUIPA

Départ pour la visite du Musée Larco Herrera. Entouré d'élégants jardins le musée est installé dans un ancien manoir de style colonial. Ce beau musée expose la plus fine collection de pièces précolombiennes en or et argent de l'ancien Pérou, ainsi qu'une célèbre collection de céramiques érotiques mochicas (civilisation précolombienne). Déjeuner dans un restaurant mythique de la capitale péruvienne. Ce restaurant traditionnel datant du XVIII^e siècle était connu à cette époque comme étant "La Huerta del Convento" (le jardin potager du couvent). C'est un voyage dans le temps et un hymne à la cuisine créole typiquement liménienne. Transfert depuis le restaurant vers l'aéroport et envol vers Arequipa (Durée: 1h30). Transfert, dîner et nuitée à l'hôtel Posada del Monasterio***

Jour 3 : Dimanche 04/10/20 AREQUIPA

La visite traverse d'abord le quartier le plus traditionnel d'Arequipa, le quartier de San Lazaro, caractérisé par ses très pittoresques ruelles pavées, passage devant le Fundo del Fierro, vieille maison patricienne où l'on peut découvrir l'artisanat local. Le circuit se poursuit par l'église et le monastère de San Francisco, l'une des plus belles constructions de la ville, puis par la très belle Plaza de Armas. Déjeuner menu au restaurant Capriccio La visite se termine au monastère de Santa Catalina, véritable petite ville au cœur de la ville, avec ses ruelles bordées de maisonnettes colorées d'ocre, de bleu et de blanc, ses places et ses fontaines, un décor qui rappelle la lointaine Andalousie. Dîner au restaurant El Meson del Virrey. Nuitée à l'hôtel Posada del Monasterio***

Jour 4 : Lundi 05/10/20 AREQUIPA – CANYON DU COLCA

Le matin très tôt, départ d'Arequipa vers Chivay. Au cœur des Andes péruviennes, la route qui mène au canyon du Colca est parsemée de pics et de volcans dont les volcans Misti, Chachani et Picchu Picchu. La route s'ouvre sur une plaine d'altitude plate, sèche et rocheuse : la Pampa Cañahua, la Réserve Nationale Salinas y Agua Blancas. Après avoir passé un col à 4900m, nous descendons vers Chivay, point d'entrée dans le canyon du Colca. Déjeuner buffet dans le Colca restaurant. Après-midi libre pour se détendre aux sources d'eau chaude de Chivay Vous passerez la nuit à l'hôtel Pozo del Cielo***

Jour 5 : Mardi 06/10/20 CANYON DU COLCA – PUNO – LAC TITICACA

Petit-déjeuner à l'hôtel. Très tôt le matin, route panoramique le long du fleuve Colca pour arriver à la croix du Condor. La route qui mène vers le mirador de La Croix du Condor domine l'un des canyons les plus profonds du monde : le canyon du Colca. Elle traverse le village le plus pittoresque du Colca, le village de Pinchollo, et les traditionnels villages de Maca, Achoma et Yanque.. Possibilité d'observer le vol de condors qui passent quotidiennement à cet endroit. Déjeuner buffet au restaurant Alpaca Chef. Départ vers Puno à 3819m d'altitude, dans le Sud-Est péruvien où se trouve l'altiplano. Au milieu de cet immense plateau appelé la « Région Transparente du Nouveau Monde » à cause de son atmosphère lumineuse, s'étend le Lac Titicaca. Puno fut une importante région minière, d'où l'expression « ce n'est pas le Pérou » pour désigner une affaire peu rentable. Dîner et nuitée à l'hôtel Casona Plaza***

Jour 6 : Mercredi 07/10/20 LAC TITICACA – ILES DE UROS ET TAQUILE

Transfert au port pour une excursion sur le lac Titicaca. Une expérience unique, entre ciel et eau, bleu et vert, soleil et terre. Elle permet de découvrir ses îles naturelles et artificielles, le quotidien de ses habitants et de sentir l'importance symbolique du lac. Premier arrêt sur les îles flottantes d'Uros. La communauté Uros, vit sur plus de 63 îles artificielles faites de couches superposées de joncs. Ils ont conservé certaines traditions comme la pêche artisanale, la chasse aux oiseaux sauvages, la construction de radeaux de roseaux et certaines techniques de tissage. Suite de la traversée vers l'île de Taquile, une île naturelle dont ses 1 500 résidents conservent

leurs anciennes traditions auxquelles ils ont intégré le tourisme. Il convient de souligner leur hospitalité légendaire et la qualité des tissages aux décorations symétriques et couleurs vives représentant les habitudes et croyances andines. Déjeuner dans une auberge rustique tenue par des habitants de Taquile. Dégustation de truite pêchée dans le lac. Dîner et nuitée à l'hôtel Casona Plaza***

Jour 7 : Jeudi 08/10/20
PUNO – TRAIN DE LUXE TITICACA - CUZCO

Départ en train, de Puno jusqu'à Cusco. Découvrez le premier train de luxe d'Amérique du Sud à travers les Andes péruviennes. Le train Titicaca emprunte l'une des routes ferroviaires les plus hautes du monde, traversant des villes impressionnantes de Cusco au lac Titicaca et Arequipa; explorant les beautés naturelles du Pérou. Le Voyage à bord de ce train de luxe traverse l'Altiplano Péruvien et ses magnifiques paysages, Déjeuner à bord du train. Transfert jusqu'à votre hôtel. Dîner au restaurant El Truco. Vous passerez la nuit à l'hôtel Tierra Viva Cusco***

Jour 8 : Vendredi 09/10/20
CUZCO

Vous partirez de votre hôtel à pied accompagnés de votre guide pour la place d'Armes et visiter la sublime Cathédrale de Cusco qui fut bâtie sur les vestiges de temples incas détruits par les espagnols pour combattre ce que la Sainte Inquisition dénommait «l'idôlatrie». Vous découvrirez également le marché de San Pedro, toujours en effervescence, l'occasion idéale de s'imprégner de l'atmosphère locale. Déjeuner. Excursion aux 4 ruines environnantes. Nous nous dirigerons vers l'impressionnant complexe Sacsayhuamán afin d'apprécier une très belle vue panoramique de la ville. Continuation vers Q'énqo qui est interprété comme un lieu d'adoration à la mère terre «PachaMama». Nous passerons également par un ancien poste de contrôle sur le chemin de l'Inca, Puka Pukara, qui est également un lieu stratégique sur le chemin de l'Antisuyo Nous terminerons notre visite à 3 600 m d'altitude en passant par le site de Tambomachay, connu comme "le bain de l'Inca" et considéré comme un lieu de culte à l'eau où s'exprime à nouveau le haut degré de maîtrise inca de l'ingénierie hydraulique. Dîner menu au restaurant Republica, nuitée à l'hôtel Tierra Viva Cusco***.

Jour 9 : Samedi 10/10/20
CUZCO VALLEE SACREE DES INCAS

Départ en véhicule privé vers la Vallée Sacrée des Incas. Visite du marché local puis visite du site archéologique de Pisaq, l'un des villages de la vallée sacrée construit sur des fondations pré-colombiennes par le vice-roi Francisco de Toledo. Proche de ce village se trouvent les ruines de l'ancien village inca. Déjeuner menu au restaurant Muña. En milieu d'après-midi, visite du village et de la forteresse d'Ollantaytambo qui se

dresse fièrement sur ses fondations incas. Comme une sorte de dieu protecteur, la forteresse embrasse le village. Dîner au restaurant Ayasqa Vallée. Nuitée à l'hôtel Tierra Viva Valle***

Jour 10 : Dimanche 11/10/20
VALLEE SACREE – CUZCO

Excursion à la citadelle de Machu Picchu . Départ en train, de Ollantaytambo jusqu'au Machu Picchu (en Classe Voyager). Vivez l'expérience mystique d'un voyage inoubliable. Vous profiterez d'un paysage incroyable qui longe la route vers Machu Picchu entre les sommets enneigés, les montagnes imposantes et la rivière sinueuse jusqu'à entrer dans une forêt tropicale magique abritant la célèbre citadelle Inca. Il s'agit effectivement de l'un des ensembles monumentaux les plus imposants et impressionnants de la planète, avec justice reconnu par l'UNESCO patrimoine culturel de l'humanité. Déjeuner dans un restaurant traditionnel péruvien dans le village du Machu Picchu, avant ou après votre découverte de la citadelle Inca. Retour en train direction Ollantaytambo. Vous profiterez d'un paysage incroyable à travers la Vallée Sacrée avant de retourner à Cusco. Dîner folklorique au restaurant Tunupa.: danses, chants et costumes fabuleux. Si le cœur vous en dit, vous pourrez vous joindre à la danse. Nuitée à l'hôtel Tierra Viva Cusco***

Jour 11 : Lundi 12/10/20
CUZCO - LIMA

Vol interne depuis Cusco vers Lima (Durée : 1h30) Accueil à l'aéroport de Lima et transfert privé jusqu'à votre hôtel. Visite guidée de la ville de Lima et du quartier de Miraflores. Vous découvrirez le malecón surplombant l'océan et profiterez d'un superbe panorama. Arrivée au centre historique et départ à pied de la place San Martin pour découvrir l'hôtel Bolivar et transfert vers la Plaza Mayor où se trouvent les Casonas Coloniales les plus représentatives de la capitale péruvienne. Visite d'un des plus beaux exemples du baroque colonial du continent, la Cathédrale de Lima. Déjeuner buffet au restaurant Mangos Larcomar. Encastré dans la falaise, ce restaurant élégant et moderne dispose d'une immense terrasse donnant sur la mer. Surplombant l'Océan Pacifique le «Mango's» offre à ses visiteurs une des meilleures vues plongeantes de Lima. Fort de son expérience de 14 ans, il offre une cuisine fusion délicieuse et variée.

Transfert depuis le restaurant vers l'aéroport de Lima pour prendre votre vol...Assistance durant le transfert et aide aux formalités d'enregistrement des bagages... Envol vers Paris.

Jour 12 : MARDI 13/10/20
PARIS

Arrivée à Paris et retour en autocar vers notre belle province.



PRIX PAR PERSONNE EN CHAMBRE DOUBLE : 3775 €

LE PRIX COMPREND :

- Les transferts aéroport de notre région
- Les vols intercontinentaux et vols intérieurs et taxes d'aéroport.
- Un accompagnateur des voyages Penning inclus
- Les transferts aéroport/hôtel - aller/ retour
- Le logement dans les hôtels mentionnés au programme ou équivalents
- Les excursions mentionnées au programme accompagnées par un guide local francophone
- La pension complète
- Le Service « Qualité » de notre agence réceptive

LE PRIX NE COMPREND PAS :

- Assurance annulation / Assistance : +7 % + 3 € de prime (minimum 25 €/pers)
- Les boissons et dépenses personnelles
- Le supplément single de 450 €
- Les pourboires

Prix sur base des taux de change en vigueur à ce jour et des disponibilités. Les prix sont donc sujets à modification et doivent être reconfirmés.

LES POINTS FORTS DE CE CIRCUIT EXCEPTIONNEL

- Vol direct depuis Paris
- Vol intérieur pour Arequipa
- Train de Luxe dans l'Altiplano
- Hôtels et restaurants typiques
- Petit groupe

Intéressé par ce voyage ?

Une soirée de présentation sera organisée. Nous contacter pour plus de détails.





NOUVEAU CONCEPT

FUERTEVENTURA

du 3 au 10 octobre 2020

8 jours/7 nuits



Votre coach sportif, **Augustin**



Coup de cœur : Séjour actif en petit groupe de 14 personnes.

Un esprit sain dans un corps sain !

Vous avez envie de prendre soin de vous, de (ré) introduire en douceur l'activité physique dans votre quotidien, de vous surpasser dans un cadre idyllique tout en rencontrant des personnes partageant vos intérêts et vos loisirs ? Ce séjour est pour vous !!



Nous vous proposons un programme sur mesure, encadré par des professionnels et adapté à vos envies et vos besoins. Avec notre formule « tout compris », vous serez assuré que tout sera pris en charge, de l'hébergement dans une villa de luxe à la nourriture saine et de qualité, préparée par un chef privé en passant par les nombreuses activités (sport, bien-être, excursions, etc.).

Notre séjour inclut un programme d'activités variées qui conviendra aux différents goûts, âges et niveaux de condition physique. Les séances d'entraînements se feront dans les endroits emblématiques de Fuerteventura, pour donner la possibilité aux participants de découvrir l'île. Le tout dans un esprit de camaraderie et d'équipe, auquel nous tenons énormément.

Au début du séjour, vous définirez vos objectifs sportifs et nutritionnels avec le coach. Les résultats de cet entretien seront pris en compte lors des entraînements.

Fuerteventura a été la première des îles Canaries et son paysage est toujours dominé par les volcans impressionnants. L'île est surtout connue pour ses plages, ses vastes étendues de sable blanc, ses eaux cristallines et sa nature encore à l'état sauvage. En la découvrant, vous vous demanderez si vous êtes vraiment toujours en Europe...

La longueur de ses plages assure que, même si cette île devient de plus en plus populaire parmi les touristes, vous trouverez toujours un endroit calme pour profiter de la mer et des fameuses dunes immenses protégées par l'UNESCO.

Lors de votre séjour, vous mangerez des repas sains, nutritifs et délicieux en utilisant des produits locaux et biologiques (dans la mesure du possible).

La nourriture est préparée par un chef privé, qui a travaillé dans les meilleurs restaurants en Belgique au Japon et en Australie, il vous fera partager sa passion pour la nourriture saine et vous offrira un voyage culinaire tout au long de la semaine.

Le chef prendra en compte les spécificités alimentaires, allergies et restrictions de chacun.



VOTRE PROGRAMME :

1^{er} jour : Samedi 3 octobre 2020

Rendez-Vous à l'aéroport de Bruxelles. Embarquement à destination de Fuerteventura.

Accueil à l'aéroport et installation dans votre chambre située dans une magnifique villa. Cocktail de bienvenue et présentation du séjour. Dîner et logement

2^{ème} jour Dimanche 4 octobre 2020

Petit-déjeuner à 08h00. La journée commencer par un bilan individuel en vue de définir le niveau de chacun. Lunch. SEANCE 1 : gainage/équilibre et souplesse suivant d'un massage de 30 minutes. Dîner

3^{ème} jour : lundi 5 octobre 2020

Départ matinal pour une marche rapide le long de l'océan avec séquences de force/équilibre et mobilité (SEANCE 2). Petit-déjeuner à 9h00 suivi d'une excursion pour découvrir une plantation d'Aloe Vera, véritable emblème de l'île. Lunch suivi d'un temps libre. 17h00 ; (SEANCE 3) Circuit de tonification musculaire. Dîner

4^{ème} jour : mardi 6 octobre 2020

Réveil matinal pour une séance de yoga (SEANCE 4). Petit-déjeuner. Départ en excursion à la découverte du village historique de Betancuria et de sa région. Fin de journée : circuit training haut du corps/ stimulation mémorielle. (SEANCE 5) Dîner

5^{ème} jour : mercredi 7 octobre 2020

Trekking matinal jusqu'au sommet d'un volcan pour contempler le lever du soleil (SEANCE 6). Petit-déjeuner. Temps libre pour se reposer. Fin de matinée, renforcement musculaire des jambes et de la ceinture abdominale. (SEANCE 7) Lunch. L'après-midi sera consacrée à la traversée en bateau sur l'île de Lobos et trekking. Dîner

6^{ème} jour : jeudi 8 octobre 2020

Séance cardio adaptée à chacun. Stimulation du système cardio-vasculaire (SEANCE 8). Petit-déjeuner. Départ pour une journée d'excursion à Lanzarote avec un guide. Retour prévu fin d'après-midi avec temps libre. Dîner

7^{ème} jour : vendredi 9 octobre 2020

Circuit matinal mixte (force/équilibre/souplesse/mémoire, SEANCE 9). Petit-déjeuner. Jeux d'équipe dans les dunes (SEANCE 10). Lunch. Après-midi libre. Dîner en extérieur dans un restaurant.

8^{ème} jour : samedi 10 octobre 2020

Petit déjeuner suivi d'un bilan du séjour et entretiens individuels. Recommandations pour maintenir les bienfaits après votre retour. Transfert vers l'aéroport. Envol vers Bruxelles.

PRIX : 1875 € /PERS.

CE PRIX COMPREND :

- Les vols aller-retour, taxes et 1 bagages de 20 kilos/pers.
- Les transferts aéroport – villa – aéroport
- Les 7 nuits dans une luxueuse villa moderne
- Les 10 séances de remise en mouvement assurées par un coach personnel
- toutes les excursions, activités indiquées dans le programme
- un massage (30 minutes)
- Le cadeau de Bienvenue
- Les repas (même lors des excursions)
- Eau, thé, café et collations saines

FRAIS À PRÉVOIR :

- Les acheminements vers l'aéroport de Bruxelles
- Les dépenses personnelles
- Assurance annulation / Assistance : +7 % +3 € de prime (minimum 25 €/pers)
- Les soins supplémentaires ; massage, manucure, coiffeur...
- Repas de midi du dernier jour

LES POINTS FORTS DE CE SÉJOUR EXCEPTIONNEL

- Coach sportif durant tout le séjour
- Décor époustoufflant
- Remise en forme en douceur

Exemple de villa





UN VOYAGE AU SÉNÉGAL – PAYS DE LA TERANGA !



Le Sénégal, c'est l'Afrique à moins de 6 heures de vol de Bruxelles !

Située entre Dakar et la région du Sine Saloum, véritable sanctuaire des oiseaux, la Petite-Côte déroule sur 120 km des plages de sable blanc bordées de cocotiers, jalonnées de village de pêcheurs, stations balnéaires et réserves naturelles.

Nous vous proposons un séjour à notre hôtel : *Le Casa coco*, lodge de charme à Nianing. Jean-Luc Penning et son équipe sénégalaise vous accueillent au Pays de la Teranga.



L'HÔTEL : Situé à Nianing, à 30 km de l'aéroport, ce magnifique lodge associe le charme africain et le confort européen. Fleuri, en bord de mer, sa table soignée et son accueil chaleureux. Cet endroit vous offrira un agréable séjour dans une ambiance calme et conviviale. 2 piscines : une dans la partie hôtel Casa Coco et une dans l'annexe appelée « Maison Fouchard ». Toutes les chambres sont climatisées avec terrasse privée. Salle de bain individuelle. Coffre-fort personnel. Wi-Fi sur tout le domaine. Seules les 2 chambres de Luxe ont une télévision.

- 8 Chambres cases : dans la partie Casa Coco (de 1 à 3 personnes)
- 4 Chambres relaxes : dans l'annexe chez Fouchard (de 1 à 2 personnes)
- 2 Chambres de luxe : dans l'annexe chez Fouchard (de 1 à 3 personnes)
- 1 villa face à l'Atlantique : 2 chambres doubles « relaxes » + 1 chambre enfants avec 2 lits superposés.

LE RESTAURANT : face à la mer, vous pourrez y déguster les spécialités locales et européennes. Poisson frais du jour, poisson en croûte de sel, poulet yassa. Barbecue chaque dimanche. Orchestre live en soirée le vendredi. Le bar à côté de la piscine vous propose des cocktails de fruits frais, des bières belges et locales.

Un séjour en solo, en couple, en groupe d'amis ou en famille

Point de départ idéal pour la découverte d'un Sénégal authentique. De nombreuses excursions vous seront proposées en 4x4, en bateau, en charrette.

**PRIX : à partir de
915€/PERS. pour 1 semaine
en ½ pension avec les vols
au départ de Bruxelles.**

Attention : ce prix est calculé à partir d'un tarif promo aérien.

Vols quotidiens au départ de Bruxelles en vol direct.

Possibilité également au départ de Luxembourg mais en vol indirect.

Vous pouvez donc choisir le nombre de jours que vous voulez pour votre séjour.

Passeport international valable 6 mois après le retour obligatoire

Vaccins conseillés : hépatite A / B - fièvre jaune - Malaria

LES EXCURSIONS EN SUPPLÉMENT :

- Le Siné Saloum
- Promenade en brousse
- Baobab sacré
- Marché régional en brousse
- Ile aux oiseaux
- Réserve animalière de Bandia
- Lagune de la Somone
- Pêche en mer
- Jetski, Quad, balade à cheval



Prêt à découvrir le monde en toute tranquillité ?

Grâce aux produits de Touring, vous êtes couvert avant, pendant et après votre voyage. N'oubliez pas de souscrire à temps, avant votre départ, comme vous l'a conseillé votre agent de voyage. Faites le plein de bons souvenirs et uniquement de bons souvenirs. Touring, le partenaire voyage idéal.

Prime assurance annulation :

5.8% du montant total de votre voyage

Prime assurance complète (annulation, assistance et bagages) :

7% du montant total de votre voyage +3€ de frais de dossier



ATV SA - Rue de la Loi 44 - 1040 Bruxelles - RPM Bruxelles - TVA BE.0403.471.597 - IBAN ING BE69 6300 1222 3978 - BIC BBRUBEBB - www.touring.be. Compagnie d'assurance agréée sous le code 1015.
Touring Club Royal de Belgique a.s.b.l. - Rue de la Loi 44 - 1040 Bruxelles, RPM Bruxelles, TVA BE.0403.471.597 - IBAN CBC BE55 1910 4222 2244 - BIC CREGBEBB - www.touring.be. Agréée sous le code 011210.

Transports Penning
Keolis GROUP
Tél.: 063/44 00 30
Avenue Louise, 72 - 6730 Saint-Vincent
autobus.penning@keolis.be

Restaurant - Pizzeria
Salle de banquets
Spectacles
Expositions
Le Franklin
12 rue d'Arlon - 6760 Virton www.lefranklin.be
Tél. : 063/57.68.23 Fermé le mardi soir et le mercredi

PNEUS DELMELLE & Fils
VIRTON
EURO TYRE
063/57 72 52

16, Grand-Rue
B-6760 Virton
Tél./Fax : 063/58 19 43
Ouvert de 11h30 à 14h00 et de 18h30 à 22h00
Fermé le mardi soir et le mercredi
Le Marmiton
RESTAURANT

Le Franc Gourmet
RESTAURANT-TRAITEUR
Rue de la Roche, 13
6760 Virton (Belgique)
Tél : 063 / 57 01 36
Fax : 063 / 58 17 19
lefrancgourmet@skynet.be
www.francgourmet.be
Fermé le samedi midi, le dimanche soir et le lundi

TOTAL Mazout Ultra
Le mazout malin
SCHNEDER - FAGNY
Produits pétroliers
Rue Pouru, 5 - 6767 Dampicourt
063 / 577 193

lux
informatique
28A, Rue des Ardenes
B-6780 Messancy
063/ 42 29 11
info@luxinformatique.be

LE COUARAIL
4 PISTES DE BOWLING - PETITE RESTAURATION
RUE DU 8 SEPTEMBRE, 37 - 6767 DAMPICOURT
TEL : 063 57 82 24
OUVERT TOUS LES JOURS A PARTIR DE 10 HEURES

MUTTESCH DECOR
ENTREPRISE DE PEINTURE INTÉRIEURE ET EXTÉRIEURE
RECROUVREMENT DE SOLS & MURS - STORES
Jean-Luc Muttesch
0478/652.852
www.mutteschdecor.be mutteschdecor@hotmail.com
Rue Jean-Charles de Hugo, 94 - 6730 BELLEFONTAINE

Val D'Away, 19 - 6760 Virton
DEVIS GRATUIT
40 ans à votre service
pierre breda & fils s.a.
ELECTRICITE - SANITAIRE - ELECTROMENAGER - DOMOTIQUE
Tél. 063/57.84.42 - Fax. 063/57.85.83

ARTICLE 1 : CHAMP D'APPLICATION

Ces conditions générales sont d'application aux contrats de voyage à forfait réservés à partir du 1 juillet 2018 tels que définis par la Loi du 21 novembre 2017 relative à la vente de voyages à forfait, de prestations de voyage liées et de services de voyage.

ARTICLE 2 : INFORMATION DE LA PART DE L'ORGANISATEUR ET DU DÉTAILLANT AVANT LA CONCLUSION DU CONTRAT DE VOYAGE À FORFAIT

2.1 L'organisateur ainsi que le détaillant communiquent au voyageur, avant qu'il ne soit lié par un contrat de voyage à forfait, les informations standard légalement prévues ainsi que les informations mentionnées ci-après dans le cas où elles s'appliquent au voyage à forfait :

- 1° les caractéristiques principales des services de voyage :
 - a) La ou les destination(s), l'itinéraire et les périodes de séjour, avec les dates et le nombre de nuitées comprises ;
 - b) Les moyens, caractéristiques et catégories de transport, les lieux et les dates et heures de départ et de retour, la durée et le lieu des escales et des correspondances ; lorsque l'heure exacte n'est pas encore fixée, le voyageur est informé de l'heure approximative du départ et du retour ;
 - c) La situation, les principales caractéristiques et la catégorie de l'accommodation en vertu des règles du pays de destination ;
 - d) Les repas fournis ;
 - e) Les visites, les excursions ou les autres services compris dans le prix total convenu pour le voyage à forfait ;
 - f) Lorsque cela n'est pas clair, si les services de voyage seront fournis au voyageur en tant que membre d'un groupe ;
 - g) La langue dans laquelle les autres services touristiques seront fournis ;
 - h) Si le voyage est, d'une manière générale, adapté aux personnes à mobilité réduite
- 2° le prix total du voyage à forfait et, s'il y a lieu, tous les coûts supplémentaires que le voyageur peut encore avoir à supporter ;
- 3° les modalités de paiement
- 4° le nombre minimal de personnes requis pour la réalisation du voyage à forfait et la date limite pour une éventuelle résiliation du contrat au cas où ce nombre ne serait pas atteint ;
- 5° des informations d'ordre général concernant les conditions applicables en matière de passeports et de visas, y compris la durée approximative d'obtention des visas, ainsi que des renseignements sur les formalités sanitaires ;
- 6° la mention indiquant que le voyageur peut résilier le contrat moyennant le paiement de frais de résiliation ;
- 7° des informations sur les assurances annulation et les assurances assistance

ARTICLE 3 : INFORMATION DE LA PART DU VOYAGEUR

- 3.1 La personne qui conclut le contrat de voyage à forfait doit fournir à l'organisateur et au détaillant tous les renseignements utiles qui pourraient influencer la conclusion du contrat ou le bon déroulement du voyage
- 3.2 Si le voyageur fournit des renseignements erronés qui entraînent des coûts supplémentaires pour l'organisateur et/ou le détaillant, ces coûts peuvent lui être portés en compte

ARTICLE 4 : LE CONTRAT DE VOYAGE À FORFAIT

- 4.1 Lors de la conclusion du contrat de voyage à forfait ou dans un délai raisonnable, l'organisateur ou s'il y a un détaillant, ce dernier, fournit au voyageur une copie

ou une confirmation du contrat sur un support durable, comme par exemple un mail, un document papier ou un pdf

Le voyageur est en droit de demander un exemplaire papier si le contrat de voyage à forfait est conclu en la présence physique et simultanée des parties

4.2 Le contrat de voyage à forfait ou sa confirmation reprend l'ensemble du contenu de la convention, qui inclut toutes les informations visées à l'article 2 et les informations suivantes :

- 1° les exigences particulières du voyageur que l'organisateur a acceptées
 - 2° que l'organisateur est responsable pour la bonne exécution de tous les services de voyage compris dans le contrat et qu'il a un devoir d'assistance
 - 3° le nom de l'entité chargée de la protection contre l'insolvabilité et ses coordonnées
 - 4° le nom, l'adresse, le numéro de téléphone et l'adresse électronique du représentant local de l'organisateur, ou d'un autre service par l'intermédiaire duquel le voyageur peut contacter rapidement l'organisateur pour demander une aide si le voyageur est en difficulté ou pour se plaindre de toute non-conformité éventuelle
 - 5° l'obligation pour le voyageur de communiquer toute non-conformité qu'il constate lors de l'exécution du voyage
 - 6° des informations permettant d'établir un contact direct avec un mineur non accompagné ou la personne responsable du mineur sur le lieu de séjour
 - 7° des informations sur les procédures internes de traitement des plaintes
 - 8° des informations sur la Commission de Litiges Voyages et sur la plate-forme de règlement en ligne des litiges de l'UE
 - 9° des informations sur le droit du voyageur de céder son contrat à un autre voyageur.
- 4.3 En temps utile avant le début du voyage à forfait, l'organisateur remet au voyageur :
- 1° les reçus
 - 2° les vouchers et billets nécessaires
 - 3° les informations sur l'heure prévue de départ et, s'il y a lieu, l'heure limite d'enregistrement, les heures prévues des escales, des correspondances et de l'arrivée

ARTICLE 5 : LE PRIX

5.1 Après la conclusion du contrat de voyage à forfait, les prix ne peuvent être majorés que si le contrat prévoit expressément cette possibilité. Dans ce cas, le contrat de voyage à forfait précise de quelle manière la révision du prix est calculée. Les majorations de prix sont possibles uniquement si elles sont la conséquence directe d'une évolution :

- 1° du prix du transport de passagers résultant du coût du carburant ou d'autres sources d'énergie, ou
- 2° du niveau des taxes ou redevances sur les services de voyage compris dans le contrat, imposées par un tiers qui ne participe pas directement à l'exécution du voyage à forfait, y compris les taxes touristiques, les taxes d'embarquement et de débarquement dans les ports et aéroports, ou
- 3° des taux de change en rapport avec le voyage à forfait.

Si la possibilité d'une majoration est prévue, le voyageur a droit à une réduction de prix correspondant à toute baisse des coûts visés ci-dessus.

5.2 Si la majoration du prix dépasse 8 % du prix total le voyageur peut résilier le contrat sans payer de frais de résiliation.

5.3 Une majoration du prix n'est possible que si l'organisateur la notifie avec une justification et un calcul, sur un support durable, comme par exemple un mail, un document papier ou un pdf, et ce au plus tard vingt jours avant le début du voyage à forfait.

5.4 En cas de diminution du prix, l'organisateur a le droit de déduire ses dépenses administratives du remboursement dû au voyageur. A la demande du voyageur, l'organisateur apporte la preuve de ces dépenses.

ARTICLE 6 : PAIEMENT DU PRIX

6.1 Sauf convention expresse contraire, le voyageur paye, à titre d'acompte, à la

conclusion du voyage à forfait, une fraction du prix total du voyage fixé dans les conditions particulières de voyage.

6.2 Sauf convention contraire le voyageur paye le solde du prix au plus tard un mois avant le départ.

6.3 Dans le cas où le voyageur, après avoir été mis en demeure, resterait en défaut de payer l'acompte ou le prix du voyage qui lui est dûment réclamé, l'organisateur et/ou le détaillant a le droit de résilier de plein droit le contrat qui le lie au voyageur et de mettre les frais à charge de celui-ci.

ARTICLE 7 : CESSIION DU CONTRAT DE VOYAGE À FORFAIT

7.1 Le voyageur peut céder le contrat de voyage à forfait à une personne satisfaisant à toutes les conditions applicables à ce contrat, à condition :

- 1° d'en informer l'organisateur et éventuellement le détaillant via un support durable comme par exemple un mail, un document papier ou un pdf, le plus rapidement possible et au plus tard 7 jours avant le début du voyage à forfait et
- 2° de supporter les frais supplémentaires éventuels occasionnés par cette cession

7.2 Celui qui cède le voyage à forfait et celui qui le reprend sont solidairement responsables du paiement du solde du prix ainsi que des frais supplémentaires éventuels occasionnés par cette cession. L'organisateur informe celui qui cède le voyage des coûts de la cession.

ARTICLE 8 : AUTRES MODIFICATIONS PAR LE VOYAGEUR

L'organisateur et/ou le détaillant peuvent porter en compte au voyageur tous les frais résultant d'autres modifications demandées par celui-ci et acceptées par l'organisateur et/ou le détaillant.

ARTICLE 9 : MODIFICATIONS AU CONTRAT PAR L'ORGANISATEUR AVANT LE VOYAGE

9.1 L'organisateur ne peut pas, avant le début du voyage à forfait, modifier unilatéralement les clauses du contrat de voyage à forfait autres que le prix à moins que :

- 1° l'organisateur ne se soit réservé ce droit dans le contrat, et
- 2° la modification ne soit mineure, et
- 3° l'organisateur n'en informe le voyageur sur un support durable, comme par exemple un mail, un document papier ou un pdf

9.2 Si, avant le début du voyage à forfait, l'organisateur se trouve contraint de modifier, de façon significative, une ou plusieurs des caractéristiques principales des services de voyage ou s'il ne peut pas satisfaire aux exigences particulières du voyageur qui sont confirmées ou s'il propose d'augmenter le prix du forfait de plus de 8 %, il informe le voyageur :

- 1° des modifications proposées et de leurs répercussions sur le prix du forfait ;
- 2° du fait que le voyageur pourra résilier le contrat sans payer de frais de résiliation, à moins qu'il n'accepte les modifications proposées
- 3° du délai dans lequel il doit communiquer sa décision à l'organisateur
- 4° du fait que si le voyageur n'a pas accepté expressément la modification proposée dans le délai visé il est automatiquement mis fin au contrat, et
- 5° s'il y a lieu, de l'alternative proposée ainsi que de son prix

9.3 Lorsque les modifications du contrat de voyage à forfait ou le voyage à forfait de substitution entraînent une baisse de qualité du voyage à forfait ou de son coût, le voyageur a droit à une réduction de prix adéquate.

9.4 Si le contrat de voyage à forfait est résilié conformément à l'article 9.2 et que le voyageur n'accepte pas d'autre forfait, l'organisateur rembourse tous les paiements effectués au plus tard quatorze jours après la résiliation du contrat

ARTICLE 10 : RÉSILIATION PAR L'ORGANISATEUR AVANT LE VOYAGE

10.1 L'organisateur peut résilier le contrat de voyage à forfait :

- 1° si le nombre de personnes inscrites pour le voyage à forfait est inférieur au nombre minimal indiqué dans le contrat et que l'organisateur notifie

la résiliation du contrat au voyageur dans le délai fixé par le contrat, mais au plus tard :

- a) Vingt jours avant le début du voyage à forfait dans le cas de voyages dont la durée dépasse six jours
- b) Sept jours avant le début du voyage à forfait dans le cas de voyages dont la durée est de deux à six jours
- c) 48 heures avant le début du voyage à forfait dans le cas de voyages ne durent pas plus de deux jours ou

2° s'il est empêché d'exécuter le contrat en raison de circonstances exceptionnelles et inévitables et notifie la résiliation du contrat au voyageur avant le début du voyage à forfait

10.2 Dans ces cas l'organisateur rembourse le voyageur des paiements effectués pour le voyage à forfait, sans être tenu à un dédommagement supplémentaire

ARTICLE 11 : RÉSILIATION PAR LE VOYAGEUR

11.1 Le voyageur peut résilier le contrat de voyage à forfait à tout moment avant le début du voyage à forfait. Lorsque le voyageur résilie, il peut lui être demandé de payer à l'organisateur des frais de résiliation.

Le contrat de voyage à forfait peut stipuler des frais de résiliation standard, calculés en fonction de la date de résiliation du contrat avant le début du voyage à forfait et des économies de coûts et des revenus escomptés du fait d'une remise à disposition des services de voyage concernés. En l'absence de frais de résiliation standard, le montant des frais de résiliation correspond au prix du voyage à forfait moins les économies de coûts et les revenus réalisés du fait d'une remise à disposition des services de voyage.

- 11.2 Le voyageur a le droit de résilier le contrat de voyage à forfait sans payer de frais de résiliation, si des circonstances exceptionnelles et inévitables, survenant au lieu de destination ont des conséquences importantes sur l'exécution du voyage à forfait ou sur le transport des passagers vers le lieu de destination. En cas de résiliation du contrat de voyage à forfait en vertu du présent article, le voyageur a droit au remboursement intégral des paiements effectués au titre du voyage à forfait mais pas à un dédommagement supplémentaire.
- 11.3 L'organisateur rembourse tous les paiements effectués par le voyageur ou en son nom endéans les quatorze jours, le cas échéant diminués des frais de résiliation

ARTICLE 12 : NON-CONFORMITÉ PENDANT LE VOYAGE

12.1 Le voyageur informe l'organisateur, sans retard de toute non-conformité constatée lors de l'exécution d'un service de voyage inclus dans le contrat de voyage à forfait

12.2 Si l'un des services de voyage n'est pas exécuté conformément au contrat de voyage à forfait, l'organisateur remédie à la non-conformité, sauf si cela :

- 1° est impossible, ou
- 2° entraîne des coûts disproportionnés, compte tenu de l'importance de la non-conformité et de la valeur des services de voyage concernés. Si l'organisateur ne remédie pas à la non-conformité le voyageur a droit à une réduction de prix ou un dédommagement conformément à l'article 15.

12.3 Si l'organisateur ne remédie pas à la non-conformité dans un délai raisonnable fixé par le voyageur, celui-ci peut y remédier lui-même et réclamer le remboursement des dépenses nécessaires. Il n'est pas nécessaire que le voyageur précise un délai si l'organisateur refuse de remédier à la non-conformité ou si une solution immédiate est requise.

12.4 Lorsqu'une part importante des services de voyage ne peut être fournie comme prévu, l'organisateur propose, sans supplément de prix pour le voyageur, d'autres prestations, si possible de qualité égale ou supérieure. Lorsque les autres prestations proposées donnent lieu à un voyage à forfait de qualité inférieure, l'organisateur octroie au voyageur une réduction de prix appropriée. Le voyageur ne peut refuser les autres prestations proposées que si elles ne sont pas comparables à ce qui avait été prévu dans le contrat de voyage à forfait ou si la réduction de prix octroyée n'est pas appropriée.

- 12.5 Lorsqu'une non-conformité perturbe considérablement l'exécution du voyage à forfait et que l'organisateur n'y remédie pas dans un délai raisonnable fixé par le voyageur, ce dernier peut résilier le contrat de voyage à forfait sans payer de frais de résiliation et demander, le cas échéant, une réduction de prix et/ou un dédommagement. Si le voyage à forfait comprend le transport de passagers, l'organisateur fournit également au voyageur le rapatriement. S'il s'avère impossible de proposer d'autres prestations ou si le voyageur refuse les autres prestations proposées le voyageur a droit, s'il y a lieu, à une réduction de prix et/ou à un dédommagement, également sans résiliation du contrat de voyage à forfait.
- 12.6 Lorsqu'il est impossible, en raison de circonstances exceptionnelles et inévitables, d'assurer le retour du voyageur comme prévu dans le contrat de voyage à forfait, l'organisateur suppose les coûts de l'hébergement nécessaire pour une durée maximale de trois nuitées par voyageur.
- 12.7 La limitation des coûts, visés dans 12.6, ne s'applique pas aux personnes à mobilité réduite, aux personnes les accompagnants, aux femmes enceintes, aux mineurs non accompagnés, ni aux personnes nécessitant une assistance médicale spécifique, à condition que l'organisateur ait été prévenu de leurs besoins particuliers au moins 48 heures avant le début du voyage à forfait.
- 12.8 L'organisateur ne saurait invoquer des circonstances exceptionnelles et inévitables pour limiter sa responsabilité si le prestataire de transport concerné ne peut se prévaloir de telles circonstances en vertu de la législation applicable de l'Union européenne.
- 12.9 Le voyageur peut adresser des messages, demandes ou plaintes en rapport avec l'exécution du voyage à forfait directement au détaillant par l'intermédiaire duquel le voyage à forfait a été acheté. Le détaillant transmet ces messages, demandes ou plaintes à l'organisateur sans retard excessif.

ARTICLE 13 : RESPONSABILITÉ DU VOYAGEUR

Le voyageur répond du préjudice causé à l'organisateur et/ou l'intermédiaire de voyages, à leurs préposés et/ou à leurs représentants, par sa faute ou à la suite de la non-exécution de ses obligations contractuelles.

ARTICLE 14 : RESPONSABILITÉ DE L'ORGANISATEUR OU DU PROFESSIONNEL

- 14.1 L'organisateur est responsable de l'exécution des services de voyage compris dans le contrat de voyage à forfait, indépendamment du fait que ces services doivent être exécutés par lui-même ou par d'autres prestataires de services voyage.

ARTICLE 15 : RÉDUCTION DE PRIX ET DÉDOMMAGEMENT

- 15.1 Le voyageur a droit à une réduction de prix appropriée pour toute période de non-conformité des services fournis, sauf si l'organisateur prouve que la non-conformité est imputable au voyageur.
- 15.2 Le voyageur a droit à un dédommagement approprié de la part de l'organisateur pour tout préjudice subi en raison de la non-conformité des services fournis. Le dédommagement est effectué sans retard excessif.
- 15.3 Le voyageur n'a droit à aucun dédommagement si l'organisateur prouve que la non-conformité est due :
1° au voyageur ;
2° à un tiers étranger à la fourniture des services de voyage compris dans le contrat de voyage à forfait et que cette non-conformité revêt un caractère imprévisible ou inévitable, ou
3° à des circonstances exceptionnelles et inévitables

ARTICLE 16 : OBLIGATION D'ASSISTANCE

- 16.1 L'organisateur apporte sans retard excessif une assistance appropriée au voyageur

en difficulté notamment :

- 1° en fournissant des informations utiles sur les services de santé, les autorités locales et l'assistance consulaire.
- 2° en aidant le voyageur à effectuer des communications à distance et à trouver d'autres prestations de voyage.

- 16.2 L'organisateur est en droit de facturer cette assistance si cette difficulté est causée de façon intentionnelle par le voyageur ou par sa négligence. Le prix facturé ne dépasse en aucun cas les coûts réels supportés par l'organisateur.

ARTICLE 17 : PROCÉDURE DE PLAINTE

- 17.1 Si le voyageur a une plainte avant le départ, il doit l'introduire le plus vite possible et de façon probante auprès de l'organisateur ou du détaillant.
- 17.2 Les plaintes qui surviennent durant l'exécution du contrat de voyage à forfait doivent être introduites le plus vite possible sur place, de manière appropriée et pouvant servir de preuve, afin qu'une solution puisse être recherchée.
- 17.3 Les plaintes qui n'ont pas été résolues sur place de façon satisfaisante ou qu'il était impossible de formuler sur place doivent être introduites sans retard après la fin du voyage auprès de l'organisateur ou du détaillant de manière pouvant servir de preuve.

ARTICLE 18 : PROCÉDURE DE CONCILIATION

- 18.1 En cas de contestation, les parties doivent d'abord tenter de trouver un arrangement à l'amiable entre eux.
- 18.2 Si cette tentative de règlement à l'amiable n'a pas réussi, chacune des parties concernées pourra s'adresser au secrétariat de l'asbl Commission de Litiges Voyages pour entamer une procédure de conciliation. Toutes les parties doivent marquer leur accord.
- 18.3 Le secrétariat procurera aux parties un règlement de conciliation et un « accord de conciliation ».
- 18.4 Conformément à la procédure décrite dans le règlement, un conciliateur impartial prendra contact avec les parties pour poursuivre une conciliation équitable entre elles.
- 18.5 L'accord éventuellement atteint sera acté dans une convention liant les parties.

ARTICLE 19 : ARBITRAGE OU TRIBUNAL

- 19.1 Si aucune procédure de conciliation n'a été entamée ou si celle-ci a échoué, la partie plaignante peut engager une procédure d'arbitrage devant la Commission de Litiges Voyages ou une procédure devant le tribunal.
- 19.2 Le voyageur, qu'il soit partie demanderesse ou partie défenderesse, n'est jamais obligé d'accepter la compétence de la Commission de Litiges Voyages.
- 19.3 L'organisateur ou le détaillant qui est partie défenderesse ne pourra refuser une procédure d'arbitrage que si les montants revendiqués dépassent les 1.250 euros. Il dispose pour cela d'un délai de 10 jours civils à dater de la réception de la lettre recommandée ou du courriel avec accusé de réception signalant l'ouverture d'un dossier d'un montant de 1.250 euros ou plus à la Commission de Litiges Voyages.
- 19.4 Cette procédure d'arbitrage est soumise à un règlement des litiges, et peut être entamée après l'introduction d'une plainte auprès de l'entreprise même dès qu'il s'avère qu'une solution amiable n'a pu être trouvée ou dès que 4 mois se sont écoulés à partir de la fin (prévue) du voyage (ou éventuellement à partir de la prestation qui a donné lieu au litige). Les litiges concernant les dommages corporels ne peuvent être réglés que par les tribunaux.
- 19.5 Le collège arbitral, composé paritaire-ment rend une sentence contraignante et définitive, conformément au règlement des litiges. Aucun appel n'est possible.

1 Offres

Toutes nos offres sont rédigées de bonne foi et en fonction des données disponibles. Les disponibilités des prestations restent en demande jusqu'au moment de la confirmation finale ; sont toujours liées à la dispo en temps réel. Les Voyages Penning ne sont pas responsables d'une erreur matérielle. Les cartes, photos et illustrations sont fournies à titre informatif. Les informations données par téléphone sont toujours sous réserve.

2 Formation du contrat

Le contrat se forme dès réception de la confirmation et de la signature du client. L'acompte mentionné sur le bon de commande est à régler à la signature du contrat. Le montant et le délai du dit acompte seront mentionnés sur le bon de commande. En cas de non paiement, les Voyages Penning se réservent le droit d'annuler sans préavis la réservation. Le paiement en espèce est limité à 3000 maximum. En cas de non paiement, les Voyages Penning se réservent le droit de majorer l'annulation de frais d'annulation à concurrence de 10 % maximum du montant de la réservation.

3 Prix et modalités de paiement

Les prix peuvent être modifiés sur base d'une augmentation de la TVA, d'une hausse importante du prix du fuel, du taux de change ou d'une erreur matérielle manifestes. Toutes taxes, fees, frais de parking ou autres payés à destination ne pourront être réclamés aux Voyages Penning.

4 Résiliation par le voyageur

Toute demande d'annulation doit se faire par écrit. Le voyageur peut résilier à tout moment sans voyage moyennant des frais d'annulation. Ces frais seront communiqués par les Voyages Penning dans un délai raisonnable suivant les conditions d'annulation des différents T.O. et les frais administratifs des Voyages Penning. L'acompte sert à payer les frais d'annulation. Les frais les plus élevés l'emportent.

5 Modifications du contrat par le voyageur

Toute modification du contrat par le voyageur doit se faire par écrit. Une modification peut entraîner des frais administratifs. Les modifications sont toujours sous réserve de dispo et d'un éventuel ajustement du prix. Si la modification demandée est indisponible ou si le prix varie trop, le voyageur peut résilier en payant les frais d'annulation.

6 Modifications du contrat par l'organisateur

L'organisateur se réserve le droit d'apporter des modifications mineures au contrat mais également de corriger une erreur matérielle manifeste. Pour toute modification importante le client doit répondre dans les 8 jours ouvrables sans quoi la modification sera considérée comme acceptée.

7 Cession de contrat

Si le cessionnaire répond à toutes les conditions applicables au contrat cédant et/ou cessionnaire doivent préalablement et solidairement s'acquitter des frais. Dans certains cas, les frais de cession peuvent équivaloir au prix d'une nouvelle réservation.

8 Non-conformité – assistance et plaintes

Le voyageur est dans l'obligation d'informer sans retard tout défaut de conformité sur place. C'est à l'organisateur d'apprécier la non-conformité. Les plaintes seront adressées par écrit (mail ou courrier) durant les ouvertures de

bureau des Voyages Penning du lundi au vendredi de 09h00 à 18h00 hors jours fériés légaux belges.

9 Responsabilité

L'organisateur est responsable de la bonne exécution des services de voyage si toute fois il y aurait non-conformité, les frais seront limités à 3 fois le prix du voyage. Les Voyages Penning ne sont en aucun cas responsables des prestations réservées sur place.

10 Information générale en matière de formalités de voyage

L'agent de voyage communique les informations générales de voyage pour les belges résidents en Belgique. Le voyageur reste responsable de la validité et de la conformité de ses documents de voyage et d'informer l'agent de voyage de sa nationalité. Pour les non belges il est de leur devoir de s'informer auprès de leur ambassade.

11 RGPD

Toutes vos données personnelles demandées dans le cadre de cette réservation seront gardées en toute sécurité suivant la législation. Pour toutes questions, vous pouvez contacter la responsable désignée par Voyages Penning pour la protection et le traitement de vos données à caractère personnel qui est : Sandrine Barthe, pouvant être contactée comme suit aux heures de bureau : Téléphone : +32.63.44.00.00 ou par mail : sandrine@voyages-penning.com

12 Assurance insolvabilité

Conformément à la loi, les Voyages Penning sont couverts contre l'insolvabilité financière auprès de MS AMLIN dont le siège est Bvd du Roi Albert I 11 37 à 1030 Bruxelles.

13 Assurance responsabilité civile et professionnelle

Les Voyages Penning possèdent une assurance responsabilité civile et professionnelle.

14 Vols

Tous les horaires sont sous réserve. Le voyageur est dans l'obligation de se présenter à temps et de disposer de tous les documents de voyage. Il sera tenu de remplir une déclaration de perte, vol ou tous dégâts causés à ses bagages.

15 Notifications

Toutes notifications dans le cadre du contrat de voyage doit être faite aux adresses suivantes : Par courrier : 112 Faubourg d'Arival - 6760 Virton - par courriel : voyages@voyages-penning.com.

16 Litiges

Tout litige survenant lors de la conclusion ou de l'exécution du contrat et qui ne serait pas soumis à la Commission de Litiges Voyages conformément aux conditions générales, ressort de la compétence des Tribunaux d'Arlon.

17 Santé

Le voyageur est tenu de se renseigner sur les formalités sanitaires. En s'inscrivant à un voyage, le voyageur déclare qu'il est apte à effectuer le voyage choisi. Les Voyages Penning se réservent le droit de refuser la réservation si il juge que le voyageur est non apte à réaliser le voyage dans de bonnes conditions.

18 Assurance de voyage

Les Voyages Penning vous conseillent fortement de souscrire une assurance annulation ainsi qu'une assurance assistance. Ils ne seront en aucun cas responsable d'une assurance non souscrite par leurs soins.

ASSURANCE INSOLVABILITE FINANCIERE



Amilin Europe N.V. - Entreprise autorisée sous le numéro de code 0745
Bd. du Roi Albert II 37 - B-1030 Bruxelles - Belgique

NUMERO D'URGENCE + 32 (0)3 253 60 16

La SA Voyages Penning (Benex A1120) est assurée conformément à l'article 36 de la loi du 16.02.1994 relative au contrat d'engagement de voyage et le contrat d'intermédiaire de voyage, ainsi qu'à l'Article Royal du 25.04.1997 afin de respecter les engagements envers le voyageur en cas d'insolvabilité financière (règlement de police LXXIV/2015).

Secrétariat de la Commission de Litiges Voyages :

tél : 02/277.62.15 (09h00 – 12h00)
fax : 02/277.91.00

City Atrium, rue du Progrès 50, 1210 Bruxelles –
mail : litiges-voyages@clv-gr.be



DÉCOUVREZ NOS BIÈRES

réservées aux connaisseurs



www.battin.eu

LE SAVOIR BIÈRE

DEPUIS 1937

Tél. 063/ 44 00 00 - Fax 063/44 00 09
autocars@voyages-penning.com



Agence ouverte du lundi au vendredi
de 9h00 à 12h30
et de 14h00 à 18h00

Voyages
Penning

112, faubourg d'Arival B-6760 Virton
Licence A 1120



www.voyages-penning.com

Tél. 063/57 03 32 - Fax 063/57 73 07
voyages@voyages-penning.com

Agence ouverte du lundi au vendredi
de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 18h00
samedi de 9h00 à 12h00